

CORRUPTION EN ALGÉRIE

# L'ACCABLANT CONSTAT DE LA LADDH

page 6

PROTESTA SOCIALE

# LE FONCIER DE LA DISCORDE

page 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1445 Jeudi 15 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1



# Derby alléchant au pied du Djurdjura

page 11

BOUTEFLIKA À PROPOS DES RÉFORMES POLITIQUES :

# « L'ALGÉRIE A PRIS SES RESPONSABILITÉS AVEC SINCÉRITÉ »



Le président de la République semble satisfait du cheminement des réformes politiques engagées depuis le début de l'année, coupant court, de la sorte, aux supputations et aux voix qui se sont élevées réclamant la révision desdites réformes.

Ph : APS

PARTI DES TRAVAILLEURS

# Hanoune plaide pour de "vraies réformes"



● La secrétaire générale et porte-parole du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a réitéré hier à Alger, son appel pour l'"engagement de vraies réformes" en Algérie.

Lire en page 3

FILIÈRES INDUSTRIELLES À PROTÉGER

# L'Algérie a réussi à convaincre l'UE

Lire en page 4

APRÈS LES FRANÇAIS, LES RUSSES



# Medelci explique la politique algérienne

Lire en page 4

APRÈS L'ADOPTION PAR L'APN DE LA LOI SUR L'INFORMATION



# Mehal annonce l'ouverture de tous les chantiers la semaine prochaine

Lire en page 3

Ph : APS

## Repères

20.000

prisonniers politiques ont été libérés en Egypte depuis février. Sous Mubarak, des groupes de défense des droits de l'Homme estimaient à plusieurs milliers le nombre des détenus politiques emprisonnés en vertu de l'état d'urgence, dont le régime se servait à l'encontre de ses opposants.

700

personnes ont trouvé la mort en Thaïlande aux inondations qui sévissent depuis des mois. Les inondations, les pires depuis un demi-siècle, continuent de ravager 9 des 77 provinces du pays alors que l'eau s'est retirée dans la majeure partie du pays. Au total, 65 provinces ont été inondées cette année.

9

personnes ont été blessées à Montevideo dans une explosion qui a secoué le ministère du Travail et de la Sécurité sociale. L'explosion s'est produite au rez-de-chaussée de l'immeuble où un incendie s'est déclaré.



## Le CRSS souffle sa première bougie

Le Centre de recherches sécuritaires et stratégiques (CRSS) de Ben Aknoun, a un an ! Une année, et déjà un très bel palmarès. Plus de 40 conférences portant notamment sur les sujets d'actualités nationale, régionale et internationale ont déjà été organisées au CRSS. Félicitations et bon vent !

## Une mosquée vandalisée et incendiée à El Qods occupée

Une mosquée a été incendiée par des israéliens dans la nuit de mardi à mercredi dans le centre de la partie ouest d'El Qods occupée. Ce groupe d'agresseurs a peint des graffitis anti-arabes et anti-musulmans sur les murs extérieurs du bâtiment et mis le feu à des immeubles voisins causant des dégâts. Plusieurs mosquées dans les territoires palestiniens occupés notamment en Cisjordanie ont été la cible, depuis deux ans, d'attaques similaires. Cette nouvelle agression a été confirmée par la police de l'occupation israélienne, et survient dans un climat de regain des violences de la part de colons et de vandales israéliens contre les Palestiniens. Un groupe de radicaux ont également incendié, mercredi, deux véhicules de Palestiniens dans deux villages de la Cisjordanie occupée.



## L'Unesco veut promouvoir l'enseignement nomade



L'Unesco accueillera prochainement une réunion internationale d'experts pour promouvoir le rôle des téléphones portables dans le domaine de l'éducation, sachant que le nombre d'utilisateurs de téléphones portables s'élevait à 5,3 milliards de personnes en 2010, a indiqué lundi l'Onu.

Organisée en partenariat avec des firmes mondiales de télécommunications et d'autres organisations, la Semaine de l'apprentissage nomade vise à aider les pays à exploiter le potentiel éducatif de la technologie de communication la plus répandue dans le monde.

Elle apportera des éclairages sur la manière dont les téléphones portables peuvent aider les enseignants tout en permettant aux différents acteurs impliqués de partager leurs expériences et de créer des réseaux internationaux dans ce domaine. Tandis que 90% de la

population mondiale bénéficient déjà d'un accès aux réseaux de téléphonie mobile, le rôle potentiel que pourraient jouer ces technologies pour améliorer l'accès, la qualité et l'équité dans l'éducation suscite un intérêt croissant. C'est ce que démontrent une série d'initiatives au Mozambique, au Pakistan, en Afrique du Sud, au Niger, au Kenya et en Mongolie, selon l'Onu. Ces initiatives ont permis de fournir un enseignement à distance à des enseignants, de faire progresser l'alphabétisation des filles et des femmes, de motiver les élèves, de susciter un intérêt pour les mathématiques, d'améliorer l'administration de l'école ou encore de favoriser la communication entre la direction des établissements et les enseignants. Pourtant, il existe très peu de politiques nationales portant spécifiquement sur cet apprentissage nomade et celles qui existent interdisent généralement le téléphone portable à l'école.

## Dixit

### Serguei Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères :



« Nous soutenons le rôle très actif de l'Algérie dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme dans la zone sahélo-saharienne (...) La Russie, non seulement soutient les efforts de l'Algérie mais elle coopère aussi avec elle au niveau bilatéral, multilatéral et dans le cadre du Forum antiterroriste créé en septembre dernier à New York pour soutenir l'activité antiterroriste. »

## Pour obtenir un jour de congé il publie l'avis de décès de sa... mère

L'affaire se passe aux Etats-Unis, plus précisément dans le nord-ouest de la

### AVIS DE DECES

*Nous avons la douleur de vous annoncer le décès d'un cubi de Beaujolais enlevé à ses proches dans la force de sa jeunesse.*

*Parents et amis sont associés à notre douleur*

RIP

Pennsylvanie. Une mère de famille a la désagréable surprise de lire son avis de décès dans un journal ! Ce sont des proches qui l'ont alertée et qui ont prévenu la publication qu'elle était bien vivante. Pour trouver l'erreur, il a suffi de remonter jusqu'à son fils, un riche Américain, qui a trouvé cette idée, pour obtenir, auprès de son employeur, un jour de congé ! L'homme de 45 ans a expliqué aux policiers qu'il craignait de perdre son emploi s'il prenait trop de congés ! Le journal, lui, l'avait tout simplement cru sur parole, car il avait dit que les préparatifs funéraires étaient en cours...

## Flashée 1.500 fois en quelques semaines

Une anglaise de 62 ans circulant en Mercedes dans les rues de Florence, en Italie, a été



flashée en excès de vitesse au moins 1.500 fois en l'espace de quelques semaines. Elle était activement recherchée par la police, mais sa voiture étant immatriculée au Royaume-Uni, les policiers italiens n'arrivaient pas à retrouver la propriétaire. En effet, ils n'étaient pas autorisés à accéder aux systèmes d'immatriculation des véhicules d'autres pays. Finalement le véhicule a été repéré stationné dans une rue de Florence. Les policiers ont alors attendu que la propriétaire rejoigne sa voiture pour l'interpeller.

« La conductrice devait penser que, parce qu'elle avait une plaque britannique, il n'y avait aucune chance qu'on puisse la retrouver. Mais elle s'est trompée et elle a cumulé pour 90.000 euros d'infractions », a expliqué à la presse, la porte-parole de la police de Florence, Enza Mondillo. Maintenant reste pour elle à payer les amendes... Sans doute un tout petit peu plus que le prix de sa magnifique Mercedes : 90.000 euros !

BOUTEFLIKA À PROPOS DES RÉFORMES POLITIQUES :

# « L'Algérie a pris ses responsabilités avec sincérité »

Le président de la République semble satisfait du cheminement des réformes politiques engagées depuis le début de l'année, coupant court, de la sorte, aux supputations et aux voix qui se sont élevées réclamant la révision des dites réformes.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À LAGHOUAT MOKRANE CHEBINE

Dans un discours prononcé, en partie hier, à Laghouat, à l'occasion de l'ouverture solennelle de l'année universitaire 2011/2012, Abdelaziz Bouteflika s'est prononcé sur « les grands changements » et « la gestation cruciale » qui s'opère dans le monde et la Nation musulmane et arabe en particulier, dont « l'Algérie n'est pas en reste », et réitéré la démarche de réforme engagée par notre pays pour se mettre au diapason de ces déve-



Abdelaziz Bouteflika.

loppements. « Dans ces conditions, l'Algérie a pris ses responsabilités avec sincérité de mettre en place un climat de réformes politiques, économiques et sociales

qui réponde aux aspirations de la société et de ses attentes de réformes continues, à travers un débat constructif et une large consultation des forces politiques et des représen-

tants de la société civile dans le cadre de l'Etat de droit », a affirmé le chef de l'Etat, en guise de réponse catégorique. Et de réitérer les objectifs cardinaux de l'amorce des réformes politiques, qui consiste, selon le président de la République à « réaliser un nouveau saut qui consiste à enraciner le processus démocratique, renforcer les équilibres des pouvoirs à même de garantir les libertés individuelles et collectives et les droits de l'Homme et rendre plus efficace l'action du mouvement associatif et l'élargissement de la participation des citoyens dans l'activité politique, avec la promotion des rôles de la femme et de la jeunesse ». Une démarche qui prouve « notre détermination de concrétiser à travers ces réformes, les aspirations du peuple à une Algérie unie d'une même volonté, avec un présent prospère et un meilleur avenir », a-t-il ajouté, tout en réaffirmant le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le pays en tant que prélude à un développement économique et social durable.

De nouveaux CHU pour le sud du pays

Le président de la République a instruit les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, d'œuvrer de concert afin de réaliser de nouveaux Centres hospitalo-universitaires (CHU) dans les wilayas du Sud du pays. « Ces projets sont destinés à toutes les wilayas disposant des moyens et potentialités nécessaires », a indiqué Abdelaziz Bouteflika. Il a annoncé par la même occasion la promotion de huit centres universitaires en universités respectivement à El-Oued, Khemis Miliana, Bordj Bou-Arréridj, Souk Ahras, Bouira, Khenchel, Ghardaia et El-Tarf. Par ailleurs, le chef de l'Etat a honoré une dizaine d'enseignants au rang de professeurs. L'équipe de football féminine de l'université de Béjaïa la récompensant sur sa consécration lors du tournoi mondial effectué récemment aux Pays-Bas, où elle a décroché la Coupe du monde universitaire.

M. C.

## Bain de foule et inaugurations

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a eu droit à un bain de foule à son arrivée hier dans la ville de Laghouat. En effet, une foule très nombreuse s'est déplacée tôt dans la matinée pour recevoir le chef de l'Etat, sous une présence policière très remarquée. La rue principale de la ville de Laghouat était pleine de monde avec des banderoles et des pancartes souhaitant la bienvenue au président, et des slogans à l'honneur de l'invité du jour, sur fond de chants des troupes traditionnelles et des coups de baroud. Le chef de l'Etat s'est ensuite dirigé vers l'université de Laghouat, où il a inauguré, au milieu d'une foule

impressionnante d'étudiants, des infrastructures universitaires d'une capacité de 2.000 places pédagogiques, d'un auditorium de 600 places et d'un bloc de recherche. Dans l'enceinte de la même université, Abdelaziz Bouteflika a eu droit à un exposé sur des produits de recherche étalés à l'occasion d'une exposition scientifique. Après avoir présidé l'ouverture solennelle de l'année universitaire 2011/2012, le chef de l'Etat s'est dirigé vers le centre-ville de Laghouat, où il a déposé la première pierre du projet de réalisation d'un centre anticancer et d'un hôpital, le second de la ville, d'une capacité de 240 lits. Toujours dans le secteur de la santé, le président a déposé la première pierre du

centre régional d'imagerie médicale, avant de faire de même pour le projet de réalisation d'une école des cadets de la Nation dans la même localité. Des projets qui seront d'un apport considérable pour cette wilaya qui accuse, avouons-le, d'énormes retards en matière de développement local. Néanmoins, la visite présidentielle, précédée la veille par une imposante délégation de ministres, une dizaine, a permis d'amorcer et d'inaugurer un nombre non négligeable de projets vitaux dans les secteurs de l'Education, la Santé, le Tourisme, l'Environnement, la Formation professionnelle, la Culture, les Ressources en eau et les Travaux publics. M. C.

APRÈS L'ADOPTION PAR L'APN DE LA LOI SUR L'INFORMATION

## Mehal annonce l'ouverture de tous les chantiers la semaine prochaine

PAR KAMAL HAMED

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a exprimé sa satisfaction, à l'issue de l'adoption, hier par l'APN, du projet de loi organique sur l'information. « Pour moi ce projet consacre une grande avancée en matière d'audiovisuel et de liberté d'expression » a en effet indiqué Nacer Mehal en marge de la séance plénière en mettant notamment en avant l'article 1 qui évoque le droit à l'information et la liberté d'expression. De plus, n'a pas manqué d'arguer le ministre, « toutes les sanctions contenues dans la loi actuellement en vigueur, depuis 1990, ont été supprimées ». Le ministre fait allusion aux peines d'emprisonnement qui ont effectivement disparues du projet de loi adopté hier lors d'une séance marathonienne qui a été, comme attendu, assez tendue. Mais il faut dire que les députés du FLN, du RND et ceux affiliés au groupe parlementaire des indépendants, qui détiennent la majorité absolue, ont annihilé toutes les tentatives des députés de l'opposition d'introduire des amendements puisque ces derniers ont été tous rejetés lors de la séance plénière. Le MSP et le groupe dissident, qui a quitté le mouvement pour former le Front national du changement, ont voté contre ce projet de loi, le PT a opté pour l'abstention alors que les députés du mouvement Nahda ont quitté la salle. « C'est tout à fait normal qu'il y ait un débat démocratique et contradictoire, car cela fait partie de la pratique démocratique » a encore souligné le ministre de la

Communication qui n'a pas manqué d'estimer que « l'ensemble du texte a le mérite de la cohérence car les aspects les plus importants amenés par le projet de loi du gouvernement ont été maintenus ». Mehal a énuméré, dans ce contexte, l'institution des deux autorités de régulation, les dispositions tendant à la protection du journaliste ainsi que la facilitation de l'accès aux sources d'information. En somme, selon les propos du ministre, « il y a beaucoup de choses qui vont permettre à la presse nationale de connaître une évolution ». Nacer Mehal a aussi indiqué que « maintenant que cette loi organique a fixé le cadre, on va passer au déroulement des autres lois. Ainsi il va y avoir non seulement la loi sur l'audiovisuel, mais aussi la loi sur la publicité et la loi sur le sondage ».

La révision du statut des journalistes, en vigueur depuis 2008, est aussi au programme. A propos de ce dernier Mehal a affirmé que « c'est le premier chantier que je vais ouvrir et ce, bien sûr, en consultations avec les professionnels ». Et d'ajouter : « logiquement dès la semaine prochaine je vais mettre en place le chantier concernant l'amélioration du statut. Il y a un décret exécutif qui date de 2008, nous allons le reprendre, nous allons apporter des améliorations, ce qui a été fait est très bon, mais il faut l'améliorer, par exemple on pourrait mettre l'accès aux sources dans le statut ». Notons que les députés ont introduit 132 amendements au projet.

K. H.

PARTI DES TRAVAILLEURS

## Hanoune plaide pour de "vraies réformes"

PAR INES AMROUDE

La secrétaire générale et porte-parole du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a réitéré, hier à Alger, son appel pour l'"engagement de vraies réformes" en Algérie. "Il est impératif d'introduire de véritables réformes afin de ne pas donner l'occasion aux puissances occidentales de venir, prétextant le rendez-vous électoral prochain (élections législatives), s'ingérer dans nos affaires internes", a déclaré Mme Hanoune. Elle s'exprimait lors d'une conférence de presse-bilan de la Conférence Internationale, organisée conjointement avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) sur le thème : "Contre les guerres d'occupation", laquelle a été, a-t-elle dit, "une réussite totale".

Ainsi, elle a appelé, rapporte l'APS, à "la mobilisation" de tous les algériens, sans exception, pour que les prochaines élections législatives soient réussies, qualifiant cette échéance d'"examen politique important qui doit refléter l'expression de la souveraineté du peuple". Mme Hanoune a souligné que le document de la conférence dénonce l'intervention militaire des puissances occidentales notamment en Libye, qui selon les participants, "n'a apporté que davantage de souffrance, de privations et d'insécurité pour tous les peuples de la région...". Dans ce contexte, Mme Hanoune s'est élevée contre



le "climat d'insécurité et de manipulation" régnant dans la région et voulu par certaines puissances œuvrant pour la déstabilisation des pays de cette même région. Evoquant les recommandations de la conférence, la responsable du PT a notamment cité la constitution d'"un comité international permanent de veille et d'alerte pour la mise en œuvre du contenu du document adopté".

Elle a dans, ce sens, insisté sur la création d'un tribunal international, pour "dresser sur la base de faits, un acte international d'accusation contre les responsables et les fauteurs de guerres d'occupation/pillage, de destruction des Nations".

I. A.

APRÈS LES FRANÇAIS, LES RUSSES

# Mourad Medelci explique les grands axes de la politique algérienne

*Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, au terme de sa visite de deux jours en Russie, a répondu aux interrogations des diplomates, universitaires et chercheurs russes sur les grands axes de la politique algérienne.*

PAR SADEK BELHOCINE

## Normalisation des relations algéro-marocaines

**Medelci : « régler les problèmes par étapes et en fonction des situations »**

La réouverture des frontières terrestres algéro-marocaines n'est pas pour bientôt. A décrypter les déclarations du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui a accordé une interview, mardi, à la TV russe *Roussia el Youm*, a placé cette question dans une vision et une démarche globales des relations entre les deux pays. « *Nous espérons trouver des solutions à tous les problèmes avec le Maroc par étapes et en fonction de la situation et de notre volonté d'amorcer une relance solide et transparente dans l'intérêt des deux peuples et des deux pays* », a-t-il souligné, précisant que « *les relations algéro-marocaines transcendent la conjoncture que traverse la région* » et que « *les deux pays se sont engagés dans une coopération plus large* ».

## UMA : le rêve est aujourd'hui une nécessité

Pour l'Union du Maghreb arabe (UMA), le

## 8<sup>e</sup> RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE DE L'OMC

### Benbada aujourd'hui à Genève

L'Algérie prendra part aux travaux de la 8<sup>e</sup> Conférence interministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévue jeudi à Genève, avec une importante délégation conduite par le ministre du commerce, M. Mustapha Benbada, indique mercredi un communiqué du ministère.

Cette rencontre de trois jours permettra à la délégation algérienne d'exposer le point de vue de l'Algérie concernant son processus d'adhésion à l'OMC afin d'assurer "une bonne préparation au 11<sup>ème</sup> round des négociations", souligne le communiqué.

M. Benbada aura des rencontres avec le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lami et avec le nouveau président du groupe de travail sur l'Algérie au sein de l'organisation, l'ambassadeur belge François Rou.

Le ministre algérien et la délégation qui l'accompagne, auront plusieurs entretiens bilatéraux avec des représentants de la Turquie, d'Australie, de Suisse et d'Égypte et tiendront des rencontres de sensibilisation avec des groupes africains, arabes et des 90 pays en voie de développement ainsi qu'avec des représentants de la banque islamique de développement (BID).

M. Benbada avait affirmé auparavant dans une conférence de presse que cette rencontre interministérielle de l'organisation permettra "de donner une impulsion à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC" soulignant "qu'aucune négociation ni entretien officiel n'aura lieu lors de cette réunion". Il a ajouté que la rencontre "offrira à la partie algérienne l'opportunité de fixer une date pour la tenue du 11<sup>ème</sup> round des négociations sur l'adhésion de l'Algérie et ce lors d'une réunion avec le nouveau président du groupe de travail sur l'Algérie au sein de l'OMC". L'ordre du jour de la 8<sup>e</sup> conférence de l'OMC portera sur plusieurs thèmes notamment "l'importance du système commercial multilatéral "et "commerce et développement" ainsi que le programme de développement de Doha.

R. N.



Mourad Medelci.

chef de la diplomatie algérienne a réaffirmé que cette question a toujours été l'espoir de l'Algérie et de tous les Maghrébins sans exception. Cependant, a-t-il ajouté, les développements constatés sont dus à « *la divergence des politiques économiques ou autres* ». Le ministre a rappelé dans ce sens, l'option socialiste de l'Algérie des années durant et le libéralisme qui régissait l'économie marocaine durant ces mêmes décennies. A cela, s'est ajouté, selon Mourad Medelci, les options politiques qui étaient différents avouant qu'« *après certains changements et les événements qu'on connus les pays arabes, ces régimes se sont rapprochés petit à petit au plan politique et autour d'un projet clair* ». Il estime que cette convergence aux plans économique et politique va permettre d'aller de l'avant. « *Ce rêve que nous caressons depuis bien longtemps est aujourd'hui une nécessité* », a-t-il souligné. Pour Mourad Medelci, l'UMA « *est une profonde conviction et un choix stratégique, auquel l'Algérie continuera d'apporter un soutien sans équivoque* », a-t-il dit, sans pour autant oublier de préciser que l'Algérie poursuivra son soutien au secrétaire général de l'Onu et souhaite que l'appel de son représentant personnel, adressé aux membres du Conseil de sécurité, soit entendu pour « *donner plus de substance aux*

PAR RAYAN NASSIM

L'accord de coopération stratégique, signé entre Sonelgaz et l'entreprise allemande Deserotec initiative (Dii), porte essentiellement sur l'élaboration d'études et de projets communs en matière des énergies renouvelables, a indiqué mercredi le P-dg de Sonelgaz Noureddine Bouterfa. L'accord signé vendredi dernier à Bruxelles entre Sonelgaz et Dii prévoit le développement de l'énergie renouvelable aux niveaux local et international par le biais du partenariat, a expliqué M. Bouterfa sur les ondes de la Radio nationale. Pour lui, il s'agit aussi d'identifier les obstacles au transfert de l'électricité du Sud vers le Nord et de déterminer les technologies les plus adaptées. Il faudrait « *trouver les formules adaptées au droit de passage de l'énergie vers les pays européens, à savoir, les projets d'interconnexions, qui serviraient les intérêts de l'Algérie* ».

Cet accord permettra l'élaboration d'études communes en la matière afin « *de passer du concept d'utilisation de l'énergie à la fabrication et la production et ce par la mise à contribution du génie local* », dira-t-il. Selon lui, la signature de cet accord a permis d'affirmer la volonté de l'Algérie à développer le secteur des énergies renouvelables avec les conditions de fabrication locale, une assistance à la recherche et un développement commun avec

*négociations entre le Maroc et le Front Polisario sur la question du Sahara occidental* ».

## Sahel : la situation s'est aggravée

Le chef de la diplomatie algérienne a aussi abordé la situation en Libye dans un autre média russe, *La vie internationale*. Devant un parterre de diplomates, universitaires et chercheurs russes, le chef de la diplomatie algérienne a affirmé que la situation au Sahel, déjà pré-occupante avec la conjugaison des effets de la pauvreté, du trafic illicite des armes et du trafic de drogues, s'est aggravée au lendemain des événements connus par ce pays et la dispersion de tonnes d'armes sophistiquées dans tous les pays de la région. Il souligne dans ce contexte que « *la région du Sahel souffre de problèmes de sous développement et d'insécurité, qui doivent être résolus de manière conjointe et globale à travers la stabilisation des populations locales et l'amélioration des conditions de vie* », relevant à cet effet « *la contribution de l'Algérie à travers notamment la réalisation du projet d'intégration sous-régionale de la route transsaharienne, désormais réalisée à plus de 80%* », ainsi que « *par la réalisation directe de projets de développement pour les pays concernés* ». Mourad Medelci, fait part, à ses hôtes russes que les pays de la région se sont réappropriés la question sécuritaire et se sont, organisés avec la participation active de l'Algérie en conséquence, remarquant toutefois que si les pays du Sahel sont directement concernés par leur devenir en termes de sécurité et de développement, cela n'exclut pas la coopération avec d'autres pays quand celle-ci s'avère nécessaire.

## Terrorisme : le paiement de rançons, immoral et dangereux

Evoquant le terrorisme international, le chef de la diplomatie algérienne indique que l'Algérie et la Russie sont actuellement contre le terrorisme international et qu'ils enregistrent chaque jour des avancées significatives pour l'élimination de ce fléau pour la sauvegarde de la sécurité de nos pays et celle de l'ensemble de la communauté internationale et plaide pour une démarche collective, solidaire et opérationnelle de tous les pays, avec l'appui, des organisations internationales et régionales.

Toutefois, le ministre, qui avoue que malgré les efforts consentis dans ce sens, n'a pas manqué de soulever le problème du paiement des rançons aux terroristes, qui en est, a-t-il

déclaré, l'expression la « *plus dangereuse et la plus immorale* », et doit cesser au nom du respect du premier des droits de l'Homme, visés par « *les armes et les explosifs achetés avec le produit de ces mêmes rançons* ».

Dans ce cadre, Mourad Medelci a salué la tenue, à Addis-Abeba, du Forum d'affaires international Russie Afrique, jeudi et vendredi prochains et s'est dit convaincu que « *l'Afrique saura « mériter » de l'engagement de la Russie pour la paix, la sécurité et la disposition affirmée de ses entreprises pour investir dans le continent* ».

## Moyen Orient : une situation qui interpelle tout le monde

Par ailleurs, il souligne que « *l'Algérie mène des efforts continus pour promouvoir la paix, la solidarité et le développement, dans son environnement africain, arabe et méditerranéen* », précisant que « *l'Algérie déploie son énergie et sa sensibilité pour que se substitue un monde de partage et de justice au climat d'insécurité et de marginalisation* ».

Il estime, par contre que « *la situation au Moyen-Orient interpelle tout le monde, vu les dangers qu'elle peut engendrer pour la paix et la sécurité* » et déplore que « *la politique belliqueuse et de blocage pratiquée par Israël tient, en otage toute la région et inflige des souffrances insoutenables aux peuples palestiniens et libanais* », précisant que « *cette région ne connaîtra la paix et la stabilité que par l'évacuation des territoires arabes occupés en Palestine, au Liban et en Syrie* ».

Concernant la situation de crise que vit ce pays, le ministre a rappelé le rôle de l'Algérie dans la Ligue arabe, estimant être dans une situation où d'« *une main nous exerçons une pression positive et fraternelle sur le gouvernement syrien, et nous tendons l'autre main à la fois au gouvernement et à l'opposition pour pouvoir créer les conditions d'un dialogue constructif* ».

Il n'a pas manqué d'insister sur la nécessité d'une commission, composée de membres de la Ligue arabe et de la société civile, qui puisse aller sur le terrain vérifier ce qui se passe et restituer la situation réelle. Par ailleurs, le ministre a dressé un schéma sur le développement et les réformes instaurées en Algérie, qui ont engendré, entre autres, « *plus de libertés, de transparence de participation des femmes aux assemblées élues et plus d'ouverture aux plans politique et économique* ».

S. B.

## ACCORDS SONELGAZ-DESERTEC

### Bouterfa optimiste

une invitation à ceux qui désirent s'inscrire dans cette démarche. Il ajoutera que « *l'Union européenne a conscience que l'Algérie est un pays fiable en termes d'approvisionnement énergétique ce qui confirme l'intérêt d'un partenariat en matière d'électricité auquel s'ajoute l'atout de proximité géographique* ». Il a rappelé que le programme de développement des énergies renouvelables est « *ambitieux* » avec

des financements de 80 milliards de dollars, dont les deux tiers sont affectés au développement des énergies renouvelables et un tiers à la promotion de l'efficacité énergétique, qui prévoit notamment d'installer une puissance d'origine renouvelable de près de 22.000 MW entre 2011 et 2030 dont 10.000 MW pourraient être dédiés à l'exportation.

R. N.

## FILIÈRES INDUSTRIELLES À PROTÉGER

### L'Algérie a réussi à convaincre l'UE

L'Algérie a réussi à convaincre l'Union européenne (UE) des filières industrielles qu'elle veut protéger par le report de leur démantèlement tarifaire, a indiqué mercredi à l'APS une source proche du dossier. « *Nous sommes parvenus à les convaincre sur les filières industrielles à protéger. Les justifications apportées par l'Algérie pour motiver sa demande du report du démantèlement tarifaire prévu par l'accord d'association ont convaincu la partie européenne* », a précisé la même source. « *Le répit demandé par l'Algérie pour les industries du textile, de la sidérurgie et de l'automobile a été largement justifié* », a ajouté la même source qui a requis l'anonymat, précisant que la partie européenne « *travaillait actuellement sur le document algérien* ». La partie européenne a exposé à l'Algérie les pertes économiques

qu'elle allait subir du fait du gel de démantèlement tarifaire des produits industriels importés de l'UE. « *Ces négociations ont porté sur ces aspects commerciaux quantifiables* », selon elle. « *Nous leur avons expliqué que si nous voulons fermer, c'est parce qu'on veut développer certaines industries chez nous* », explique la même source. Le gel du démantèlement tarifaire a pris effet depuis le 15 septembre 2010, date à laquelle l'Algérie avait soumis officiellement sa demande de report, et se poursuivra après la conclusion de l'accord mais avec les nouvelles bases qui seront retenues à cet effet par les deux parties, a encore expliqué la même source.

Le 7<sup>e</sup> round de ces négociations s'est tenu au mois d'octobre dernier dans la capitale européenne.

R. N.

PROTESTA SOCIALE

## Le foncier de la discorde

*Surnommée autrefois le belvédère d'Alger, Bouzaréah est devenue l'ombre d'elle-même, si autrefois la localité faisait parler d'elle à travers son Ecole normale et la beauté et le pittoresque de son site, aujourd'hui, elle n'arrête pas de le faire par le biais de multiples scandales du foncier qui continuent d'alimenter les chroniques locales.*

PAR LARBI GRAÏNE

Les blocages bureaucratiques de toutes sortes dont se plaignent les citoyens de cet arrière-pays immédiat de la capitale cachent mal les affaires de corruption dont déjà les tribunaux nous ont donné un avant-goût. La problématique du refus de la délivrance des permis de construction par l'administration, n'est pas une affaire nouvelle. Un cas presque similaire a été porté à la connaissance de l'opinion publique en 2007. Des habitants (au nombre de 78) ayant acquis auprès de cette APC un lot de terrain, à titre social, ont



Des actes de propriété appelés «désirés».

attendu en vain 11 ans pour obtenir un titre de propriété. Ces personnes se sont pourtant acquittées de toutes les charges y afférentes. D'aucuns se demandent à quoi peut servir un organisme comme l'Agence de régulation foncière et urbaine de la

wilaya d'Alger (Agerfa), chargée de gérer de tels dossiers. Pourquoi fait-on des programmes d'auto-construction au profit des cas sociaux pour en fin de compte dresser toutes sortes d'obstacles sur la voie de leur réalisation ? La commune a créé dit-on et

certainement elle partage cette méthode avec beaucoup d'autres communes d'Algérie des lotissements de terrain afin d'aider les couches défavorisées à construire leurs propres maisons. Force est donc de constater, que ces procédures d'affectation de lots de terrains à bâtir, ne se font jamais dans les règles de l'art.

Pas plus tard que l'année passée, le maire de cette localité, un fonctionnaire de l'APC ainsi que le directeur financier d'une coopérative immobilière, ont été placés sous mandat de dépôt par la chambre d'accusation près le tribunal d'Hussein Dey.

Il s'agit d'une affaire de dilapidation du foncier agricole sur le territoire de la commune de Bouzaréah. La justice a eu du reste à statuer sur une affaire relative au foncier agricole survenue dans la commune de Baba Hassan. Cette affaire est assez édifiante sur les pratiques en cours.

Il s'agit de falsification de documents donnant droit à la vente de terrains appartenant à l'Etat aux citoyens. Des falsifications qui ont trouvé des complicités au niveau de la municipalité de cette dernière localité. Il va sans dire que ceux qui se sont retrouvés acquéreurs de telles propriétés encourraient le risque de ne jamais obtenir la régularisation de leur cas avant longtemps. **L. G.**

ILS PROTESTENT CONTRE LE GEL DES PERMIS DE CONSTRUIRE

## Les habitants de Ras-Edhab coupent la route

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il y avait plusieurs dizaines de citoyens à bloquer, hier, la route menant de la localité de Carnot à celle de Baranesse, à Bouzaréah, aux hauteurs d'Alger. Tôt le matin, des familles entières ont clairement affiché leurs courroux face à ce qu'elles appellent « le laissez-aller » des autorités locales. En possession de terrains depuis plus d'une décennie, les habitants du lotissement Ras-Edhab ne peuvent pas, malgré cela, jouir de leur lot. Même si des actes notariaux de propriété leur ont été délivrés depuis déjà... 11ans, aucune démarche ne leur est permise que de prendre leur mal en patience, dans un pays où la crise du logement est de plus en plus

accentuée. « Nous ne pouvons pas construire parce qu'on nous n'a pas encore délivré de permis de construire et nous ne pouvons pas vendre nos terrains parce qu'ils sont sociaux », se plaint un des habitants. Il convient d'expliquer que c'est suite à une rumeur selon laquelle le wali d'Alger aurait instruit le P/APC de Bouzaréah de ne plus délivrer d'autorisation de construction dans ce lotissement que le mouvement de protestation a été déclenché. Selon les habitants, la décision de geler les permis de construire a été motivée par les inondations de Bab El Oued en 2003. « Pourquoi nous ont-ils vendu des terrains pour après nous interdire de construire ? » s'est interrogé un jeune,

et de poursuivre « certains peuvent construire plusieurs étages alors que nous, nous vivons dans des baraques en zinc ». Le jeune faisait allusion à ses voisins de l'autre côté de la route qui, a-t-on constaté sur place, ont des villas de plus de cinq étages. « C'est injuste » déplore une mère. « Qu'ils nous trouvent une solution en urgence. Qu'ils nous remboursent avec intérêt et nous donnent d'autres lots de terrain ailleurs » dira un sexagénaire. « Nous n'irons nulle part. Nous pouvons construire des R+1 ou acheter des chalets en préfabriqué » a renchéri un autre. Le retraité, à l'instar de ses voisins, a acheté son lot de terrain en 1996. Jusqu'à ce jour, le père de famille n'y a pas encore mis les

pieds. Son lot est squatté, depuis les années 80, par une autre famille. Celle-ci fait également face au même casse tête chinois. Elle est propriétaire d'un autre lot de terrain qui est, lui aussi, squatté par une troisième famille. « Nous possédons des terrains qui valent des milliards mais nous vivons malgré cela dans des bidonvilles », déplore un jeune étudiant. Notons qu'aucun affrontement entre les agents de l'ordre et les manifestants ni interpellation, même à titre dissuasif, n'ont été constatés sur les lieux. Au moment où nous mettons sous presse, une délégation des protestataires s'entretenait avec les autorités locales pour mettre fin à ce casse-tête chinois. **L. B.**

BOUMERDÈS, DÉLITS DIVERS

## Neuf individus arrêtés par la Police judiciaire

PAR TAHAR OUNAS

Neuf individus ont été arrêtés par les services de la Police judiciaire de la wilaya de Boumerdès durant la première semaine du mois de décembre en cours, selon un bilan hebdomadaire des services concernés. Ils ont été appréhendés et poursuivis pour les délits de vol, falsification de documents officiels, usurpation de personnalité, trafic de drogue et de stupéfiants. Huit d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt pendant que l'autre a fait l'objet de citation directe.

La Police judiciaire de la daïra des Issers a arrêté un homme âgé de 48 ans, originaire de l'est du pays, et ce, suite à une plainte déposée par le gérant d'une agence de location de voitures. Après des investigations, les services de sécurité ont pu l'arrêter dans la région de Barika, dans la wilaya de Batna. Il a été présenté devant le tribunal et mis sous mandat de dépôt après avoir reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il a été poursuivi pour vol avec fal-

sification de documents officiels.

Il a été trouvé en sa possession des documents, notamment le permis de conduire falsifié d'un véhicule volé dans la wilaya de M'sila. L'accusé a été incarcéré à la prison de Bordj Ménaïel. Par ailleurs, les services de la Police judiciaire ont arrêté, en flagrant délit, dans la ville de Boudouaou, un individu poursuivi pour usurpation de personnalité. Il a été arrêté

au moment où il se faisait passer pour un agent exerçant au niveau de la caisse de retraites. Il escroquait des retraités. L'accusé a été incarcéré à l'établissement pénitentiaire de Tidjelabine. Outre cela, six personnes inculpées dans des affaires liées à la vente de drogue et de stupéfiants ont été également arrêtées dans plusieurs localités de Boumerdès, par la PJ. Ils ont été mis sous mandat de dépôts. Quatre

d'entre eux sont en détention dans la prison de Tidjelabine et deux autres à Bordj Ménaïel. **T. O.**

### TRAFIC DE DROGUE 1.400 kg de kif traité saisis

Une quantité de plus de 845 kg de kif traité a été récupérée, dans la nuit de mardi à mercredi, par les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Bourma. Effectuant une patrouille sur la RN 53A reliant la localité d'El Bourma à celle de Hassi Messaoud, une Toyota Station transportant cette quantité de drogue a été découverte, à 35 km du chef lieu d'El Bourma, abandonnée par des narcotrafiquants. Ces derniers ont pris la fuite à bord d'un autre 4X4 à la vue des gendarmes. Par ailleurs, une autre quantité de 550 kg de la même substance a été saisie par les gendarmes d'El Amria, dans la wilaya d'Aïn Temouchent. C'est suite à des renseignements qu'une Mercedes transportant ce lot de résine cannabis a été interpellée. Toutefois, les narcotrafiquants ont réussi à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité. Notons enfin qu'une enquête a été ouverte à ce titre. **A. B.**

### COOPÉRATION

## Guenaizia reçoit le ministre serbe de la Défense

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaizia, a reçu mercredi à Alger le ministre de la Défense de Serbie, Dragane Stuanovac qui effectue une visite officielle de trois jours en Algérie.

Les deux ministres ont procédé à la signature d'un accord de coopération dans les domaines de la défense entre les deux pays.

Le ministre serbe est arrivé mardi à Alger à la tête d'une importante délégation. **APS**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN ALGÉRIE

# L'accablant constat de la LADDH

Les premiers résultats d'une étude sur la corruption en Algérie, réalisée par une cellule de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), pour la lutte contre ce fléau et la protection des deniers publics, ont été présentés, mardi, à Alger.

PAR INES AMROUDE

Le coordinateur de la cellule, Abdelmoumene Khelil, a indiqué lors d'une conférence de presse que cette étude lancée en octobre 2011, a concerné 1.600 citoyens, tous âges et niveaux d'instruction confondus, à travers 24 wilayas. "82% des citoyens estiment que le phénomène de la corruption est un crime et 85% pensent que les peines prononcées dans les affaires de corruption sont légères", a

révélé l'étude. L'enquête a touché un échantillon des deux sexes de différents âges. Ainsi, 62% d'hommes, 38% de femmes, 56% de la catégorie des 18-40 ans, 31% des 41-55 et 12% pour les plus des 56 ans, ont été concernés par l'étude. L'enquête a également touché 19,9% d'étudiants, 51% de cadres supérieurs, 16,6 de chômeurs et 12,6% exerçant une profession libérale, a indiqué le coordinateur qui a rappelé que des formulaires ont été distribués aux concernés selon leur niveau d'instruction, soit 32% des personnes interrogées ont fait des études supérieures et 70% des études diverses.

L'étude a pour objectif de "lutter contre la corruption et sensibiliser les citoyens à ce phénomène". Composée de juristes, de syndicalistes et d'intellectuels, la cellule a pour mission d'"évaluer la conformité des législations nationales aux conventions internationales sur la lutte contre la corruption et définir les mécanismes juridiques au niveau



des organismes et institutions politiques, économiques et parlementaires en Algérie". S'agissant des procès relatifs aux affaires de corruption, l'étude a révélé que ces derniers ont lieu suite à des plaintes (30%), des dénonciations (29,1%), la publication d'articles de presse (31,4%) et des lettres anonymes (39,9%). S'agissant de la dénonciation des affaires de corruption, 88% des personnes interrogées disent avoir peur de dénoncer le fléau, tandis que 85% pensent que les hauts fonctionnaires bénéficient de l'im-

munité.

Commentant ces pourcentages, Atoui Mustapha, membre de la cellule créée en mars dernier, a indiqué que l'objectif de cette étude est de "lancer un débat national sur ce phénomène qui a pris de graves proportions dans la société." Intitulée : "Le citoyen face à la corruption", l'étude a suscité un débat centré sur la nécessaire mise en place de mécanismes efficaces pour lutter contre ce fléau.

I. A.

## MANUFACTURE DU CUIR EN ALGÉRIE

### 5 milliards DA pour la relance de la filière

5 milliards DA ont été alloués au groupe public de cuir Leather Industry pour financer son plan de relance, axé notamment sur la mise à niveau des équipements et la formation d'une main d'œuvre qualifiée, a annoncé un responsable du groupe. 1,8 milliard DA serviront au renouvellement des équipements, a expliqué à l'APS Chouaïb Zaouidi, P-dg de Leather Industry. Cette quantité qui sera écoulee sur un marché "fortement concurrentiel" sera augmentée en fonction de la demande. Les tanneries de Jijel, de Djelfa, de Rouiba et de Batna seront concernées par un renouvellement d'équipements, alors que celle d'El Amria (Ain Témouchent), complètement sinistrée par une inondation en 2010, bénéficiera d'une rénovation totale, a indiqué ce gestionnaire rapporte l'APS. La nouvelle stratégie de développement du groupe porte également sur la délocalisation vers Chéraga, des usines de cuir et de confection de Bordj El-Kiffan et de l'unité de confection de Bab El-Oued, déjà fonctionnelles selon son P-dg. Ainsi, le site de Chéraga abritera l'usine actuelle de maroquinerie, et les deux usines de confection qui seront fusionnées en une seule et une entité pour les chaussures. Le transfert de ces usines vers un site plus grand, qui sera réaménagé en espace ultra-moderne, permettra l'extension de leurs capacités de production, et la mise à niveau des équipements, a-t-il souligné. Il est prévu une production annuelle de 550.000 paires de chaussures (femmes, enfants, hommes), soit une moyenne de 2.300 paires/jour, contre 500 pièces/jour actuellement, a-t-il précisé. En 2015, le secteur sera en mesure d'élargir sa gamme de produits à 2 millions de paires de chaussures pour le grand public, alors qu'actuellement 90% de la production est destinée aux corps constitués (sûreté nationale, protection civile, gendarmerie...). Cette quantité qui sera écoulee sur un marché "fortement concurrentiel" sera augmentée en fonction de la demande. Le groupe, qui détient actuellement seulement 2% de la part de marché dans l'industrie de la chaussure destinée au grand public, ambitionne de la porter à 10% à l'horizon 2015 ajoute le P-

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES EN 2012

# 12 sociétés algériennes bénéficieront d'un accompagnement ISO

Une douzaine de sociétés algériennes publiques et privées bénéficieront à partir de 2012 d'un programme d'accompagnement de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour se conformer à sa norme 26000 relative à la responsabilité sociétale d'entreprises (RSE), a affirmé mardi à l'APS un cadre de cette organisation.

Ce programme de "coaching" qui s'étalera sur trois ans (2012-2014) et touchera quatre entreprises par an, a pour objectif de doter les entreprises qui en bénéficieront d'outils leur permettant d'améliorer leurs performances en matière de RSE, a indiqué Ali Harbi, consultant et cadre formateur auprès de l'Organisation ISO, en marge d'une conférence sur la RSE et le développement durable. Il sera financé dans le cadre d'une collaboration entre l'Algérie, l'Organisation ISO et le programme de coopération économique algéro-allemand (GIZ), précise M. Harbi. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé prochainement pour sélectionner les entreprises algé-

riennes éligibles à ce dispositif, a-t-il ajouté. A l'issue du programme, les entreprises bénéficiaires pourraient obtenir une certification de leurs comptes conformément aux exigences de la norme ISO 26000, explique le même cadre.

Ce programme est le deuxième du genre après une opération similaire mais moins importante lancée en mai dernier. Il s'agit d'un projet pilote qui vient de s'achever et dont ont bénéficié deux établissements: le premier était le laboratoire public de contrôle des constructions Cetim de Boumerdes, alors que le second était le groupe privé d'agroalimentaire NCA (nouvelles conserveries algériennes).

Instituée en novembre 2010, la norme ISO 26000, qui demeure valable pour les quatre prochaines années sur le plan international, est une norme d'application volontaire qui définit les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale. Elle constitue une première étape visant à inciter tous types

d'organismes du secteur public ou privé à la mettre en oeuvre, explique-t-on lors de la conférence. Au total, 7 questions centrales sont définies et pour lesquelles tout organisme postulant à la norme ISO 26000 devrait s'y conformer, à savoir la gouvernance de l'organisation de l'entité, le respect des droits de l'homme, les relations et conditions de travail, le respect de l'environnement, le respect de la loi, la relation avec le consommateur et le développement local.

Par ailleurs, les pouvoirs publics envisagent d'inciter les opérateurs économiques à adhérer à cette norme à travers notamment la prise en charge de l'incidence financière du diagnostic de la situation de l'entreprise et la formation de cadres et managers pour l'acquisition de bonnes pratiques, affirme de son côté le directeur général de l'Agence nationale de développement des PME (ANDPME), Rachid Moussaoui, lors d'un point de presse en marge de la rencontre.

I. A.

## 18<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE DOHA SUR LE CLIMAT

# L'Algérie présidera le groupe des 77+Chine

L'Algérie présidera le groupe des 77+ la Chine à la 18<sup>e</sup> conférence des Parties sur les changements climatiques qui se tiendra du 27 décembre au 7 janvier 2012 dans la capitale qatarie, Doha, a indiqué le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. "L'Algérie poursuivra, lors de cette conférence, des objectifs qui permettraient d'atteindre de meilleurs résultats en faveur des pays en développement, particulièrement en matière d'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'apport de ressources financières adéquates à même de faire face à cette critique situation climatique", a souligné le ministère de l'Environnement dans un communiqué. La conférence de Durban (28 novembre-11 décembre) a abouti à un accord final avec comme objectif le "sauvetage" du Protocole de Kyoto pour une deuxième période d'engagement des pays développés entre 2013 et 2017. L'acceptation de ce principe

visé à réduire "plus et mieux" les émissions de gaz à effet de serre des pays développés, de manière "légalement obligatoire", à leur tête ceux de l'Union européenne, a relevé la même source. Il a été également convenu lors de la conférence la mise en oeuvre des institutions du plan d'action de Bali. Dans ce cadre, il a été décidé la prolongation pour une année supplémentaire du processus de Bali afin de poursuivre et finaliser des décisions sur l'ensemble des éléments du plan. La conférence a décidé, en outre d'une résolution pour la mise en place de la plate-forme de Durban pour les négociations d'un nouveau régime climatique mondial post-2020. L'Afrique a su, à travers "l'abnégation et l'unité" de ses négociateurs à tous les niveaux, à réussir à établir l'historicité des responsabilités des pays développés et le principe de la responsabilité commune mais différenciée et des capacités respectives des pays. Le continent africain a réussi également à "institutionnaliser le

comité d'adaptation, le Fonds vert climat et le Centre et Réseau de transfert des technologies".

Revenant sur la conférence de Durban, le ministère de l'Environnement a indiqué que la délégation algérienne, menée par le ministre, Chérif Rahmani, coordonnateur au niveau ministériel du groupe africain, a eu à participer aux travaux du Groupe africain des négociations sur les changements climatiques, de celui du Groupe des 77+Chine, du groupe arabe, du groupe des pays de l'Opep ainsi qu'aux différentes sessions des négociations et leurs groupes formels et informels.

La 17<sup>e</sup> Conférence des parties (COP17) à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques s'est achevée lundi. Elle a été un des rendez-vous les plus importants du processus des négociations des changements climatiques depuis Copenhague en 2009.

I. A.

COMMERCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

# L'UGCAA pour l'éradication des entrepôts

*Le commerce illicite porte atteinte à l'économie nationale, par conséquent, l'UGCAA revendique la fin du diktat et des monopoles.*

PAR AMAR AOUIMER

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé, mardi à Oran, à combattre les entrepôts illicites de produits alimentaires pour mettre fin au phénomène du monopole imposé par certains commerçants. La lutte contre les entrepôts illicites, notamment les chambres froides activant à l'insu des services de contrôle compétents, "est la solution idéale pour finir avec le monopole pratiqué par certains commerçants de produits alimentaires et préserver l'équilibre des prix sur les marchés", a estimé le coordinateur régional de l'ouest de l'UGCAA, Abed Mouad.

L'invité du forum du groupe de la presse *Ouest Tribune* a insisté sur la nécessité de redoubler et de coordonner les efforts entre les différents organismes pour lutter contre ce phénomène qui se répercute négativement sur le pouvoir d'achat des citoyens et la santé publique, relevant que le monopole conduit au pompage des produits alimentaires hors saisons, ce qui affecte négativement la santé des consommateurs.

Il a cité, dans ce sens, le cas de la poire de mauvaise qualité qui est écoulée actuellement sur le marché.

Ce fruit présente une croûte noire en raison de son stockage en saison normale pour être vendus à des prix prohibitifs, a-t-il fait remarquer. M. Abed a également exprimé son souhait de renforcer le contrôle afin de dissuader les entrepôts illicites et d'adopter un plan d'assainissement du domaine commercial de ce fléau, en coordination avec la Direction des ser-



vices agricoles. D'autre part, M. Abed a affirmé que le rythme d'indemnisation des commerçants affectés par les travaux du tramway dans ses différentes parties à Oran "se déroule de manière satisfaisante", ajoutant que jusqu'à présent, 274 commerçants ont été indemnisés sur les 324 ayant déposé leurs dossiers auprès de la direction du métro d'Alger. Il a ajouté qu'un grand nombre de commerçants avaient subi des

dégâts à la suite des fortes pluies qui se sont abattues dernièrement sur la région, notamment les propriétaires de locaux affectés par les infiltrations des eaux pluviales occasionnées par les travaux du tramway. La régulation du marché et son ordonnancement sont nécessaires pour éviter la débandade dans les circuits de distribution.

A. A.

COURS DU BARIL DE PÉTROLE

## Le Brent grimpe à 110 dollars



Les prix du pétrole progressaient nettement mardi en fin d'échanges européens, portés par un regain de tensions géopolitiques autour de l'Iran et à la veille d'une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'échangeait à 109,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2,19 dollars par rapport à la veille. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même

échéance prenait, quant à lui, 2,30 dollars à 100,07 dollars sur le New York Mercantile Exchange.

Les cours du pétrole étaient portés par un regain d'inquiétude sur l'approvisionnement, notait un analyste, gagnant jusqu'à plus de 3,80 dollars à Londres et près de 3,50 dollars à New York alors que se propageaient des rumeurs sur une fermeture du détroit d'Hormuz pour des exercices militaires par l'Iran, qui contrôle ce passage stratégique pour les navires transportant du pétrole. Les investisseurs guettaient également la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (FED) qui pourrait annoncer mardi de nouvelles mesures de soutien à la reprise de l'économie américaine.

De telles mesures, qui se traduisent par des injections de liquidités dans le système monétaire, peuvent stimuler les achats américains d'or noir autrement pénalisés par une demande toujours terne. Mais les regards des observateurs seront principalement tournés mercredi vers Vienne, où se réuniront les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

APS

BOURSE

## Plusieurs marchés d'actions plombés

Les marchés boursiers ont clôturé mardi en recul, pour la deuxième séance de suite, dans un marché évoluant sous l'effet des menaces des agences de notation sur les pays européens, en dépit des rares signes économiques encourageants. La majorité des Bourses étaient ainsi orientées vers le bas, sur fond de craintes que l'agence de notation Standard & Poor's ne dégrade la note de plusieurs pays européens, dont l'Allemagne et la France. La Bourse de Francfort a fini dans le rouge. L'indice vedette Dax a terminé en recul de 0,19% à 5.774,26 points, tandis que le MDax est resté orienté à la hausse (+0,33% à 8.586,85 points). Le fait que la chancelière allemande Angela Merkel refuse d'entendre parler d'une augmentation du montant du futur Mécanisme européen de stabilité (MES), selon des députés de son parti, "a déçu les investisseurs qui espéraient un compromis", a estimé un expert financier. La Bourse de Paris a clôturé en recul de 0,35%, à l'issue d'une séance hésitante et peu animée. Le CAC 40 a cédé 10,87 points à 3.078,72 points, dans un volume d'échanges encore faible de 2,408 milliards d'euros. Après une tentative de rebond vite abandonnée en début de séance, le marché parisien a marqué le pas, en dépit de bons indicateurs économiques, avant de se reprendre un peu grâce à Wall Street, puis de décliner à un peu moins d'une heure de la clôture. En revanche, la Bourse de Londres a rebondi en fin d'échanges, grâce à la bonne tenue du marché pétrolier, porté par la hausse des prix du pétrole. L'indice Footsie-100 des principales valeurs a gagné 62,29 points, soit 1,15% par rapport à la clôture de lundi, à 5.490,15 points. Le marché londonien espérait l'annonce de mesures par la Réserve fédérale américaine (FED) à l'issue de sa réunion de mardi. "Les marchés ont progressé durant l'essentiel de la journée sur l'espoir que la banque centrale la plus importante au monde signale qu'elle penche vers un soutien plus actif de l'économie américaine", a estimé un expert financier. La Bourse de New York évoluait, également, dans le vert à la mi-journée, dans un marché qui attendait les résultats d'une réunion de la Réserve fédérale américaine : le Dow Jones prenait 0,49% et le Nasdaq 0,12%. Le Dow Jones Industrial Average prenait 58,65 points à 12.080,04 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 3,19 points à 2.615,45 points. S'agissant de l'indice élargi Standard & Poor's 500, il progressait de 0,45% (5,56 points) à 1.242,03 points.

R. E.

CHLEF

## 220 agriculteurs bénéficient du crédit «Rfig»

Deux cent vingt (220) agriculteurs de la wilaya de Chlef viennent de bénéficier du crédit "Rfig" pour la saison agricole 2011-2012, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Le nombre représente plus de 90% des 234 demandes déposées par des agriculteurs auprès du guichet unique ouvert au niveau de la Coopérative des céréales et légumes sec (CCLS) de Sidi Akkacha, a indiqué la même source qui estime le montant global accordé aux bénéficiaires à cent sept millions de dinars.

Ce crédit, remboursable après une année, est destiné à soutenir financièrement les agriculteurs pour mener à bien leurs activités agricoles, fait constater la même source qui fait état d'un "engouement" pour ce genre de crédit.

Cet engouement s'est traduit par une augmentation des demandes de crédit qui sont passées de 176 demandes en 2010 à plus de 230 demandes en 2011, a noté la même source qui fait état également de l'évolution des superficies ciblées qui ont atteint 5.560 hectares lors de l'actuelle saison agricole contre 40.500 hectares la saison précédente, soit une augmentation de plus de 1.000 hectares.

M'SILA

## Modernisation des chemins de wilaya



Une enveloppe financière estimée à 105 millions de dinars vient d'être mise en place, dans la wilaya de M'sila, pour l'élaboration d'études et la réhabilitation de plusieurs chemins de wilaya (CW), selon les services de la wilaya.

Ce budget adopté au titre de l'exercice 2012 a connu une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente, matérialisée par une hausse de l'ordre de 10 millions de dinars, a précisé la Direction de l'administration locale (DAL).

Les travaux de réhabilitation auront pour principal effet de désengorger plusieurs routes, souvent à grande circulation, à l'instar du CW n° 1, où le trafic automobile est constamment intense du fait que cet axe est emprunté quotidiennement par quelque 8.000 véhicules. Pas moins de 70 km de CW feront l'objet d'opérations de réhabilitation et de modernisation devant être confiées à des entreprises spécialisées en la matière. Durant les cinq dernières années, plusieurs projets, destinés à l'entretien et à la mise à niveau de 2.000 km de CW, avaient été financés.

APS

BEJAIA, PROMOTION DE LA FILIÈRE OLÉICOLE

# Experts et producteurs se rencontrent

*C'est en présence d'experts et de producteurs issus de 37 wilayas du pays et de représentants du ministère de l'Agriculture que la promotion de la filière oléicole dans ses différents segments a polarisé les débats d'une rencontre entre professionnels, mardi dernier, à l'université de Béjaïa.*

PAR BOUZIANE MEHDI

L'objectif étant de faire le point sur les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics à cet effet et de "booster le programme du secteur, visant la plantation durant le plan quinquennal en cours, d'une superficie de 1 million d'hectares", a précisé à l'APS le directeur des services agricoles de la wilaya, N. Bouaziz.

La rencontre, intitulée "Diète méditerranéenne et huile d'olive", entend axer ses réflexions sur les moyens d'améliorer la production nationale en termes de quantité, mais surtout de "préconiser une démarche pour développer sa commercialisation à l'internationale, en soutenant des stratégies commerciales et marketing ambitieuses", a opiné le recteur de l'université, Djoudi Mérah, emboitant le pas à Youcef Redjem, Directeur central au ministère de l'Agriculture, pour qui "produire, c'est bien, mais commercialiser, c'est mieux".

La concrétisation de cet objectif passe nécessairement par une "réorganisation et professionnalisation de toute la filière qui, pour le moment, n'existe pas", a dit, à son tour, M. N. Bouaziz, plaidant en faveur d'actions collectives, propres à chaque segment (producteurs, oléifacteurs, conditionneurs, entre autres) pour des regroupements dans des cadres coopératifs ou de groupements d'intérêts communs. La singularité de cette rencontre tient au fait de sa tenue au sein de l'université, dans l'objectif de jeter des passerelles entre les acteurs de la filière et les chercheurs, afin d'actionner une démarche de partenariat qui



soit profitable à tous, souligne l'APS. "La qualité, c'est l'industrialisation de la production, l'amélioration de la mise en bouteille, la mise en place de laboratoires d'analyses, la recherche de nouveaux produits,..." a indiqué M. Bouaziz, qui souhaite voir les rapports du binôme Université-monde agricole "mieux renforcés et mieux capitalisés".

A la fin des travaux de deux jours de la rencontre, les initiateurs, organisés conjointement en séance plénière et en at-

liers, sont sortis avec des recommandations pratiques qui prennent à la fois les desideratas de la filière dans sa dynamique d'évolution, mais aussi de l'impact de celle-ci sur l'alimentation, sur l'environnement et le tourisme.

Intégrée aux réseaux oléicoles des villes méditerranéennes, et qui constitue le premier bassin de production nationale, Béjaïa figurera à ce titre, selon l'APS, en tant qu'espace pilote de réflexion.

B. M.

SETIF, DJEBEL MEGHRESSEN

## Implantation d'un centre de préparation pour les sportifs

Le mont Meghress, qui culmine à 1.730 m d'altitude, à moins de 20 km de Sétif, est un site idéal pour abriter un centre de préparation des élites sportives, considère la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). M. Abdelhakim Hedli, chef de service à la DJS estime qu'il s'agit-là d'un site "à investir" pour permettre aux équipes sportives de se préparer dans les meilleures conditions, en Algérie, et non plus dans des centres à l'étranger.

Le mont Meghress offre, de surcroît, un site naturel de 1.500 hectares, surplombant un panorama grandiose, avec l'avantage d'un environnement naturel déserté de toute construction. L'équipe de l'Entente de Sétif doit à ce site son légendaire "deuxième souffle", affirme-t-on, rappelant que le secret de leur performance, notamment en matière d'endurance, a longtemps été jalousement gardé. Chaque année, environ 5.000 enfants venant de



tous les coins de la wilaya de Sétif séjournent sur les hauteurs de Meghress et profitent de l'air pur, de la nature et des paysages fabuleux dans cette région montagneuse. M. Hedli n'hésite pas à comparer le mont Meghress au site de Aïn Drahem, en Tunisie, où de nombreuses équipes de football algériennes ont pris l'habitude de se préparer. La seule différence est l'absence d'infrastructures. Ce site a récemment été choisi pour abriter un camp de jeunes destiné à l'organisation de séjours d'hiver et de printemps, ou des week-ends de loisirs, ou encore d'échanges inter-wilayas. Les études du projet étant achevées, le projet est actuellement en voie de lancement, a annoncé M. Hedli, soulignant que le délai d'exécution est de 12 mois, pour un montant de 100 millions de dinars réservés à la première tranche. Cette infrastructure accueillera 104 pensionnaires, avec une possibilité d'extension à 200 places.

APS



CONSTANTINE, AGENCES DE L'EMPLOI DES JEUNES

## Deux annexes ouvertes à Aïn Abid

*Dans la wilaya de Constantine, deux antennes des Agences nationales de l'emploi (Anem) et de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) ont été inaugurées, dimanche dernier à Aïn Abid (Constantine), a indiqué l'Assemblée populaire communale (APC).*

PAR BOUZIANE MEHDI

Effectuée à l'occasion de la commémoration du 51<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, l'ouverture de ces structures est destinée à désengorger les agences principales de la wilaya qui s'avèrent trop exiguës pour accueillir tous les jeunes qui y affluent quotidiennement, a précisé un élu, Abdellali Redouane, ajoutant que ces deux nouvelles antennes "viennent également

renforcer les prestations offertes par les agences mères qui reçoivent des milliers de jeunes chômeurs des différentes communes de la wilaya, désireux créer leurs propres activités".

La célébration du 51<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960 a également été l'occasion pour la distribution de 26 locaux à usage commercial et professionnel au profit de jeunes chômeurs de la commune de Aïn Abid, a indiqué le même élu à l'APS.

Ces locaux ont été affectés à des jeunes sans emploi maîtrisant un savoir-faire ou jouissant d'une qualification professionnelle, inscrits auprès des différents dispositifs de soutien à l'emploi, a ajouté M. Redouane, précisant que ces locaux font partie d'un lot de 40 unités, dont la construction a été achevée depuis déjà 4 mois environ. Le quota des 14 locaux restants sera distribué, selon ce res-



ponsable, "au cours de la semaine prochaine", après que la commission de daïra eut finalisé l'étude des dossiers des candidats.

Dans la wilaya de Constantine, l'Ansej envisage, selon ses responsables, l'ouverture, prochainement, de deux autres annexes dans la commune de Zighoud-Youcef et à la nouvelle ville Ali Mendjeli, dans la commune d'El-Khroub.

B. M.

NAÂMA, DIRECTION DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

## Plus de 1.600 foyers raccordés au gaz naturel

Plus de 1.600 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel au premier semestre de 2012 dans la wilaya de Naâma, a indiqué la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

Cette opération, pour laquelle est consacrée une enveloppe de plus de 170 millions DA, dont 25% comme contribution de l'entreprise Sonelgaz, devra permettre la réalisation d'un réseau de distribution de 36 km à travers les communes de Moghrar et Djeniène Bourezgue, ainsi que les localités de Dermel et Hadjerat El-Meguil.

Ces communes font partie, outre celle d'El-Kasdir, des dernières régions à être alimentées en cette énergie dans le cadre du programme de généralisation du réseau de

gaz naturel ayant permis jusqu'ici d'approvisionner neuf communes et cinq localités sur les 12 collectivités que compte la wilaya, soit un taux de couverture de 79%, ont estimé les responsables de la DEM.

Outre la fixation d'une population rurale de près de 4.000 habitants, cette opération permettra d'impulser l'action de développement local dans ces régions, a précisé la même source.

La wilaya de Naâma a procédé durant l'année 2011 au raccordement, au réseau de gaz naturel, de 2.200 foyers, à travers un réseau de distribution de 11 km et un autre de transport de 12 km, réalisés dans les nouveaux lotissements des villes de Mécheria, Aïn-Sefra, Mekmène Benamar et

Naâma, au nord de la wilaya, et dans les régions de Tiout, Sidi-Moussa et Mekalis, dans le sud de la wilaya.

Le wali de Naâma avait affirmé que les 22 communes de la wilaya et d'autres villages jouxtant les routes et axes principaux traversés par le réseau de transport du gaz seront alimentés en gaz naturel avant la fin de l'année 2013 pour atteindre ainsi un taux de raccordement de 100%.

Le taux de raccordement de la wilaya au réseau de distribution de gaz naturel devra être porté, à la fin de l'année 2012, à près de 85%, contre un taux de 12% relevé en 2000, selon la Direction de l'énergie et des mines de la wilaya de Naâma.

APS

ORAN, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

## Kristel, zone potentielle pour le développement de l'aquaculture

La zone côtière de Kristel, relevant de la commune Gdyl, située à l'est d'Oran, a été retenue comme site potentiel pour le développement de l'aquaculture marine, a annoncé le directeur de la Pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Quelque trois hectares seront réservés au développement de cette filière au lieu-dit "Aïn el-ma" au niveau de cette localité au profit d'éventuels promoteurs, a précisé M. Bengrina en indiquant que plusieurs facteurs ont plaidé pour le choix de ce site, notamment son accès à la mer et sa situation en dehors de zones d'expansion touristique (ZET).

D'autres sites prospectés pour la réalisation de fermes aquacoles sont situés au

niveau de ZET ou dans des terrains accidentés, a indiqué le même responsable en rappelant qu'une opération d'identification de sites pour accueillir ce type de projets a été engagée le long du littoral de la wilaya s'étendant de Mers El-Hadjadj, à l'Est, jusqu'à Madagh, à l'Ouest.

Pour ce qui est du projet aquacole "Delphine pêche" situé à Cap Blanc (Boutlélis), à l'arrêt depuis plus d'une année, le directeur de la pêche a confié que la justice s'est prononcée à l'encontre de l'investisseur qui doit rembourser les dettes contractées auprès de la banque.

Les autres projets "Aquamar" et "Aquaparc" avancent à petits pas, a fait observer le même responsable.



D'autre part, il a indiqué que la production halieutique pour l'année 2011 tourne autour de 6.000 tonnes (80% de poisson bleu et 20% de poisson blanc), pratiquement la même qu'en 2010.

APS

MOSTAGANEM

## Un centre d'accueil pour les femmes en détresse

Un Centre national d'accueil a été ouvert dernièrement à Mostaganem pour recevoir et prendre en charge les femmes et filles victimes de violence et en détresse, a-t-on appris auprès de la Direction de l'action sociale. Opérationnel depuis le mois de novembre dernier à Hai Pépinière, au chef-lieu de wilaya, ce toit prend en charge les femmes victimes de violence familiale de différentes wilayas du pays en leur prodiguant des séances de psychothérapie pour atténuer leurs souffrances et essayer de trouver des solutions à leurs problèmes. Doté d'une capacité d'accueil de 40 lits, ce centre œuvre à procurer un réconfort aux femmes battues, à les protéger et à les réinsérer sur le plan social et professionnel, a-t-on indiqué de même source. Un numéro vert est mis à la disposition, au niveau du centre, des femmes victimes de violence avec, en sus, la programmation, à travers la radio régionale de Mostaganem, d'émissions sur ce phénomène social. Il est à noter que ce nouveau centre, réalisé pour un coût de plus de 82 millions DA, dispose de diverses installations nécessaires, dont dix chambres, une bibliothèque et quatre ateliers de formation en coiffure, couture, tissage et un autre réservé à l'opération d'alphabetisation, en plus d'espaces verts, entre autres. Le Directeur de l'action sociale a signalé que 246 cas de violence contre les femmes ont été enregistrés cette année dans la wilaya de Mostaganem, dont 138 cas concernant les femmes mariées, ajoutant que ses services ont pris en charge la réintégration de 158 femmes dans leur milieu familial durant la même période. Le Centre national d'accueil de femmes et filles victimes de violence et en situation difficile de Mostaganem est le deuxième du genre au niveau national après celui implanté à Bousmail (Tipasa).

KHENCHELA

## Recrutement de 119 nouveaux enseignants universitaires

Pas moins de 119 enseignants assistants ont été recrutés au centre universitaire Abbas-Laghrou au titre de la rentrée 2011-2012, a-t-on appris auprès du rectorat. Le nombre d'enseignants dans cet établissement universitaire sera ainsi porté à 438 personnes réparties à travers cinq instituts, a précisé le directeur de ce centre lors des travaux de la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenus lundi. Ce nombre de diplômés universitaires (magister, doctorat), jugé "important", est appelé à combler le déficit en encadrement pédagogique relevé durant ces dernières années, a ajouté le même responsable, rappelant que l'enseignement était assuré jusque-là par des contractuels venus des wilayas de Batna, d'Oum El-Bouaghi et de Constantine. Près de 11.500 étudiants, dont plus de 2.000 nouveaux inscrits, suivent leurs études au sein de ce centre qui offre 28 spécialités de formation (18 pour le système LMD) et 4 laboratoires de recherche scientifique, ont indiqué ses responsables. Près de 7.000 étudiants ont achevé avec succès leurs études universitaires dans ce centre depuis sa création en 2001. Il a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2014, d'un projet de réalisation d'un nouveau pôle universitaire d'une capacité globale de 8.000 places pédagogiques, d'une résidence universitaire de 4.000 lits, d'un restaurant central, d'une bibliothèque et de laboratoires scientifiques.

APS

KOWEIT

## Le nouveau PM forme un nouveau gouvernement



Le nouveau Premier ministre koweïtien, cheikh Jaber Mubarak Al-Sabah, a annoncé mardi la composition d'un gouvernement qui ne compte que dix ministres, pour la plupart déjà membres de l'équipe qui a démissionné il y a deux semaines. Tous les ministres-clés du précédent gouvernement restent en place, à l'exception de trois ministres qui avaient démissionné quelques jours avant leurs collègues. Cheikh Ahmad al-Houmoud Al-Sabah garde ainsi le portefeuille de l'Intérieur, auquel s'ajoute celui de la Défense, jusqu'à présent tenu par cheikh Jaber. Cheikh Sabah Khaled Al-Sabah reste lui aussi au ministère des Affaires étrangères. Les ministres des Finances, du Pétrole, de l'Électricité et de l'Eau garde son portefeuille. Les prochaines élections doivent se tenir dans un délai de 60 jours après la dissolution.

ARABIE SAOUDITE

## Le roi Abdallah opère un remaniement ministériel



Le roi Abdallah Ben Abdulaziz d'Arabie Saoudite a opéré, mardi, un remaniement ministériel limité, sans changer les portefeuilles clés, ont annoncé les médias locaux.

Selon ces sources, le remaniement a touché le ministère du Plan et de l'Économie, où Mohammed al-Jasser, gouverneur de la Banque centrale depuis 2009, a remplacé Khaled al-Gosaibi. Fahed al-Moubarak succède à M. Jasser à la tête de la Banque centrale. Le souverain saoudien a également nommé Toufiq al-Rabiah à la tête du ministère du Commerce et de l'Industrie, en remplacement de Abdallah Zainel, et Bandar al-Hajjar nouveau ministre du Hajj à la place de Fouad al-Farsi. Au ministère de la Fonction publique, Mohammed al-Fayez a été remplacé par Abdallah al-Barrak. Les portefeuilles de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, tous tenus par des membres de la famille royale, reste inchangés, de même que celui stratégique de l'Énergie, a-t-on indiqué. En février 2009, le roi, également Premier ministre, avait procédé à des changements limités au gouvernement, nommant pour la première fois une femme, au poste de ministre adjoint de l'Éducation.

APS

LIBYE, L'APRÈS-KADHAFI

# Le CNT se démarque du traité d'amitié avec Rome

La Libye a exprimé, mardi 13 décembre, des réserves sur "certains points" du traité d'amitié avec Rome, selon le vice-ministre des Affaires étrangères, Mohamed Abdelaziz.

En 2008, ce traité avait été signé par les anciens dirigeants des deux pays, Mouammar Kadhafi et Silvio Berlusconi. Ces points "ont besoin d'être discutés à nouveau entre les deux pays", a déclaré M. Abdelaziz, cité par l'agence officielle Wal.

Le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, doit se rendre jeudi à Rome pour discuter du traité avec les autorités italiennes. "La vision de la nouvelle Libye par rapport à sa coopération avec l'Italie diffère de ce qu'elle était sous l'ancien régime", a-t-il expliqué. M. Abdelaziz, qui sortait d'un entretien avec Domenico Giorgi, chef du département "pays méditerranéens et Moyen-Orient" au ministère des Affaires étrangères italien, a précisé que les deux parties restaient toutefois d'accord sur certains points du traité.

Le traité d'amitié entre la Libye et l'Italie, signé le 30 août 2008 à Benghazi (Libye), prévoit des investissements italiens en Libye de 5 milliards de dollars en compensation de la période coloniale, dont la construction, pour environ 3 milliards de dollars, d'une autoroute littorale de 1.700 km. Il permet également le reflux en Libye des migrants qui rallient l'Italie au départ de ce pays.



## 5.000 opposants contre 5.000 pro-CNT

Alors que le nouveau régime tente de se démarquer de la politique qui prévalait du temps de Mouammar Kadhafi, des milliers d'opposants et de partisans du CNT ont manifesté mardi à Benghazi (Est), l'épicentre du soulèvement qui a abouti à la chute de Mouammar Kadhafi.

"A bas le nouveau régime !", ont crié environ 5.000 opposants rassemblés sur la place Al-Chajara aux nouvelles autorités libyennes, où a eu lieu la première manifestation contre le colonel Kadhafi le 15 février. "Le peuple veut Moustapha Abdeljalil", le chef du CNT, ont répliqué près de 5.000 personnes sur la place Tahrir, autre emblème de la révolution. Lundi dernier, les nouvelles autorités ont été, pour la première fois depuis la chute

de Mouammar Kadhafi, dénoncées lors d'une manifestation publique. M. Abdeljalil a particulièrement été visé en raison de propos dans lesquels il a affirmé que la Libye était capable de pardonner aux partisans de l'ancien régime ayant combattu les ex-rebelles.

L'ensemble du CNT fait l'objet de la colère des manifestants, qui l'accusent de manque de transparence sur ses activités et sa composition. "Nous n'attaquons pas la personne d'Abdeljalil, mais il est entouré par des membres corrompus du CNT. Il est incapable de contrôler les choses", a estimé Oussama Obeidi, un manifestant. Les protestataires demandent notamment que la priorité soit donnée aux anciens rebelles et aux blessés de la révolution, et que les membres du CNT s'engagent à ne pas participer aux prochaines élections, prévues dans un peu plus de six mois.

R. I./ Le Monde

EGYPTE, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Début du vote pour la 2e phase

Les islamistes égyptiens, qui ont largement dominé le début des législatives, comptent sur une nouvelle phase du vote, qui ont débuté hier pour consolider leur avance dans cette première élection depuis la chute de Hosni Moubarak en février.

Le vote concerne le tiers des 27 gouvernorats, notamment Suez (Nord-Est), Assouan (Sud) et Gizeh (qui englobe une grande partie de l'ouest du Caire), soit 18,8 millions d'électeurs. Le vote se poursuivra aujourd'hui, et un second tour doit avoir lieu les 21 et 22 décembre.

La première phase, qui concernait notamment les gouvernorats du Caire, d'Alexandrie (Nord) et Louxor (Sud), a été marquée par un raz-de-marée des islamistes, qui ont réalisé, toutes tendances confondues, quelque 65% des voix, dont 36% pour les Frères musulmans et 24% pour les fondamentalistes salafistes. La percée des salafistes a constitué la principale surprise du vote.

Les formations libérales laïques ainsi que les mouvements de jeunes issus de la révolte contre Hosni Moubarak sont apparus comme les grands perdants de cette première manche, disputée les 28-29 novembre et les 5-6 décembre. Cette élection dans un pays pionnier du «printemps arabe» fait suite à celles tenues en Tunisie

et au Maroc, où les islamistes ont également remporté des succès.

Le futur Parlement devra former une commission chargée de rédiger la nouvelle Constitution de l'Égypte, le pays le plus peuplé du monde arabe avec plus de 80 millions d'habitants. La perspective d'un Parlement contrôlé par les islamistes a provoqué l'inquiétude des milieux libéraux et celle de la communauté copte (chrétiens d'Égypte).

Plus de 20.000 prisonniers politiques relâchés depuis février (officiel). Plus de 20.000 prisonniers politiques ont été libérés en Égypte depuis février, a annoncé mardi le Premier ministre Kamal al-Ganzouri.

"20.103 prisonniers politiques ont été libérés depuis début février", a dit M. Ganzouri, cité par l'agence officielle Mena.

Il a indiqué que 68 détenus politiques se trouvaient encore derrière les barreaux, dont 48 ayant été condamnés.

Sous la présidence de Hosni Moubarak, qui a quitté le pouvoir le 11 février après une révolution populaire, des groupes de défense des droits de l'Homme estimaient



à plusieurs milliers le nombre des détenus politiques emprisonnés en vertu de la loi sur l'état d'urgence, dont le régime se servait à l'encontre des opposants.

En vertu de cette loi, dont Hosni Moubarak avait décidé l'an dernier d'en limiter l'application à la lutte antiterroriste et au trafic de drogue, les suspects pouvaient être détenus indéfiniment sans être inculpés et être condamnés à des peines de prison très lourdes.

L'armée, au pouvoir depuis la chute de M. Moubarak, a maintenu cette loi en l'élargissant aux grèves, mais elle assure qu'elle ne vise pas les gens pour leurs activités politiques.

APS

FOOTBALL- LIGUE 1

# Derby alléchant au pied de Djurdjura



JA2011- JEUX SPORTIFS ARABES (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Maigre moisson pour les Algériens

Page 13

La 4e journée des 12es jeux sportifs, disputée mardi, n'a pas été prolifique en termes de médailles pour la délégation algérienne qui s'est contentée de trois argent en haltérophilie.





## TRANSFERTS

## Trezeguet en D2 argentine ?



A l'image du quotidien sportif *Ole*, la presse argentine spéculait depuis mardi sur l'arrivée prochaine de David Trezeguet à River Plate, en D2 argentine. Peu utilisé aux Émirats arabes unis, l'attaquant français (34 ans) «devrait arriver jeudi en Argentine», confie à *L'Equipe* l'oncle du joueur, Tomaso, qui vit à Buenos-Aires. «Il est en train de voir de voir s'il peut résilier son contrat avec Bani Yas. Il faut voir ce que vont donner les négociations.» Trezeguet aurait déjà eu un échange avec l'entraîneur de River, Matias Almeyda.

## Maïga enfin vers Newcastle



Modibo Maïga à Newcastle ? L'affaire avait capoté l'été dernier, mais, cette fois, c'est la bonne. Kévin Anin pourrait aussi quitter le FC Sochaux. Déjà visé par Newcastle cet été, mais retenu par Sochaux, non sans grincements de dents, l'attaquant du FC Sochaux Modibo Maïga est tout près de s'engager pour de bon avec les Magpies lors du mercato de janvier. L'international malien (26 sélections, 3 buts) était mardi en Angleterre pour y passer la visite médicale préalable à son recrutement. A Sochaux, où le contact n'a jamais été rompu avec le très «frenchy» club de la Tyne (Ben Arfa, Cabaye, S. Marveaux, Obertan, Abeid), on espère récupérer plus de 7 millions d'euros dans la transaction. Cette enveloppe pourrait servir au club doubien à recruter pendant la fenêtre hivernale. Il s'est notamment renseigné sur l'attaquant uruguayen Sebastian Ribas (23 ans). L'ancien Dijonnais est en panne de temps de jeu au Genoa.

## L'Udinese sous le charme d'Anin



Pour faire ses emplettes, Sochaux, qui cherche aussi un défenseur, pourrait disposer d'un budget plus important si, outre Maïga, Kévin Anin venait lui aussi à partir. Le très costaud milieu de 25 ans est pisté par l'Udinese, actuel coleader de la Serie A. Comme celles de Maïga, ses absences à l'entraînement ont défrayé la chronique du club, actuel 14e et en danger après un mois sans victoire (un point en quatre matches).

## COUPE DU MONDE DES CLUBS AU JAPON, AL-SADD-FC BARCELONE EN DEMI-FINALE

## Les Qataris veulent s'offrir les Catalans

Le FC Barcelone va faire sa grande entrée en Coupe du monde des clubs de la Fifa, Japon 2011 en demi-finale contre Al-Sadd, avec pour objectif de caresser pour la deuxième fois de son histoire le trophée. Le champion d'Asie a gagné le droit de croiser la route des hommes de Pep Guardiola après avoir écarté dans la douleur l'Espérance de Tunis.

Barcelone retrouve la Coupe du monde des clubs au Japon et son stade de Yokohama cinq ans après l'avoir quitté avec une deuxième place dans les bagages. Entre-temps, les Catalans n'avaient pas manqué de prendre leur revanche en 2009 sur le sol d'Abou Dabi. Les champions d'Europe ont posé les pieds au pays de Soleil Levant au grand complet et avec le plein de confiance suite au succès décroché en Liga dans le Clasico. Un seul objectif : une deuxième couronne. La première étape passera par une victoire au détriment d'Al-Sadd en demi-finale. Le club qatari n'en finit plus d'étonner. Après avoir déjoué tous les pronostics en s'emparant de la couronne d'Asie, voilà les Qataris dans le dernier carré mondial des clubs après une victoire conquise au forceps face à l'Espérance de Tunis. A cette occasion, les Asiatiques avaient affiché un esprit collectif, une discipline tactique et un réalisme à toute épreuve. Jorge Fossati demandera sans doute à ses poulains de s'appuyer encore sur ces ingrédients pour mettre à mal les inspirations européennes. « Un célèbre équipementier a coutume de dire que rien n'est impossible. J'ai envie d'y croire plus que jamais maintenant même si nous affrontons sans conteste la meilleure équipe du monde. Cette rencontre constituera le défi le plus difficile de la carrière de mes joueurs. Nous devons



nous montrer humbles et garder un esprit fort et positif » a indiqué Jorge Fossati, entraîneur d'Al-Sadd. Barcelone a enregistré la plus large victoire de l'histoire de la Coupe du Monde des

Clubs de la Fifa en 2006 contre les Mexicains de Club América avec un 4-0 à la clé. Les Blaugrana auront deux occasions de faire encore mieux lors de cette cuvée 2011.

## Guardiola : «Objectif, c'est le titre»



Il y a deux ans, Pep Guardiola avait obtenu le seul trophée jusque là absent des vitrines du FC Barcelone : la Coupe du Monde des Clubs de la Fifa. Sous la houlette du jeune technicien, les Catalans avaient battu Estudiantes de la Plata dans une rencontre spectaculaire où ils avaient égalisé à quelques minutes du terme et pris le meilleur en prolongation. Les Blaugrana se disent prêts à rééditer cet exploit. Vainqueurs samedi 10 décembre dernier du Real Madrid dans le grand derby espagnol, ils ont rejoint le Japon le cœur léger mais pleins d'ambition à l'approche de la demi-finale, où ils se mesureront à Al-Sadd Sports Club.

## Guardiola, le FC Barcelone entame ce jeudi la Coupe du monde des clubs de la Fifa. Quelles sont vos perspectives ?

L'objectif, c'est le titre. Cela ne fait aucun doute. Nous devons aborder cette épreuve avec de l'envie et mon travail consistera à faire en sorte que les joueurs prennent la mesure de ce tournoi. Il faudra bien décortiquer l'adversaire, bien évidemment, réussir une bonne demi-finale et décrocher un nouveau titre mondial grâce à nos performances tactiques et à notre détermination.

## Cette compétition arrive juste après le match contre le Real Madrid. Est-ce difficile d'attendre des joueurs qu'ils soient à leur meilleur niveau pour deux échéances si proches ?

Nous ne raisonnons pas en termes de pics de performance. Nous ne sacrifions pas un mois en espérant être mieux le mois suivant. À vrai dire, nous essayons d'être le mieux possible à chaque match. Notre véritable difficulté, c'est que nous ne faisons pas de pré-saison, donc nous avons un peu plus de mal à nous adapter. Mais nous cherchons vraiment à être le mieux possible à chaque match.

## Vous avez fait 13 heures de voyage et vous allez devoir composer avec un décalage horaire important. Est-ce un handicap ? Avez-vous le temps de vous adapter ?

C'est difficile. Je l'ai vécu en tant que joueur et je peux vous dire que c'est dur de digérer le décalage horaire, notamment après un long vol. Il y a deux ans, nous étions allés à Abou Dabi, où il n'y a que deux heures de décalage. Ici, il y en a beaucoup plus. L'idéal serait de prendre le temps et de partir une semaine, voire dix jours avant, mais le calendrier est malheureusement très serré et le temps manque, donc nous allons devoir nous adapter. Cependant, ceci n'excuse rien. C'est pour nous un privilège et un honneur d'être ici et de représenter l'Europe, et nous avons très envie d'aller au bout.

## Le Barça est le grand favori du choc contre Al-Sadd Sports Club. Comment éviter l'excès de confiance ?

En se plongeant dans le travail et en prenant le temps de bien connaître l'adversaire. Il faut visionner ses matches et trouver la petite faille qui pourra nous permettre de le battre. J'ai l'obligation d'en savoir le plus possible sur cette équipe et de faire en sorte que mes joueurs ne soient pas surpris. Enfin, je devrai trouver le moyen d'adapter notre jeu à notre adversaire, sans jamais renier notre philosophie de jeu.

## Étiez-vous déjà venu au Japon ? Que pensez-vous de ce pays et de ses habitants ?

J'étais venu il y a quelques années, pour un match que nous avons disputé contre São Paulo (défaite 1:2 en Coupe Intercontinentale

Toyota), mais je n'avais pas eu le temps de voir grand-chose. C'est un pays très intéressant d'un point de vue culturel et j'ai envie de le connaître mieux. Nous allons passer une semaine à Yokohama, où nous tacherons d'entrer en contact avec les supporters et profiter de bons restaurants !

## Aurez-vous le temps de tout faire ? En règle générale, les joueurs disent que sur ces compétitions très courtes, ils n'ont pas le temps de grand-chose...

Je ne veux pas que nous soyons enfermés toute la journée à l'hôtel. Nous n'allons pas avoir beaucoup de temps libre, entre autres à cause du voyage, mais j'aimerais que nous en profitions pour faire autre chose que penser au prochain match. Nous sommes ici pour nous amuser, sans oublier nos ambitions sportives.

## Comme vous devez le savoir, le Japon a subi un tremblement de terre dont il peine encore à se remettre entièrement. Avez-vous un message à transmettre à la population japonaise ?

J'avais été vraiment désolé de l'apprendre. Ce sont des choses qu'on ne peut pas contrôler et j'espère que le Japon pourra se relever. C'est un pays fort. Nous sommes ravis de pouvoir rencontrer ses habitants et de découvrir ses traditions. Avec l'aide qu'il reçoit, je suis certain qu'il reviendra très vite à la normale. Quand la terre gronde, il n'y a rien à faire. Tout ce qu'on peut faire, c'est anticiper ses méfaits avec des moyens technologiques et, ensuite, faire face à la réalité.

## Le football sert-il aussi à cela ?

Bien évidemment ! Comme le théâtre, comme le cinéma, ou comme une bonne discussion après un repas. Il faut chercher les moyens de se changer les idées, de remplir sa vie et de passer de bons moments. J'espère que nos matches pourront contribuer à cela. Nous voulons que le public japonais prenne plaisir à suivre le spectacle proposé par le Barça et nous espérons bien revenir avec le titre.

ALGER, ETABLISSEMENTS ARTS ET CULTURE D'ALGER

# Portes ouvertes sur les bibliothèques multimédia

*Réhabiliter la tradition de lecture publique et donc revaloriser le livre à travers sa combinaison avec les systèmes d'information moderne et le développement de l'éveil culturel, chez l'enfant surtout, et ainsi contrebalancer l'influence des nouvelles technologies...*

PAR DJAMEL BOUKERMA

Les différents Établissements Arts et Culture de l'Algérois tiennent, depuis samedi dernier et jusqu'au 17 décembre, des portes ouvertes sur les bibliothèques multimédia. Ce programme culturel sera une opportunité certaine pour les amateurs de lecture de découvrir les nouveautés en matière d'éditions. Ces portes ouvertes se tiendront sur différents sites, à savoir : Abane-Ramdane à Alger-Centre, El Magharia à Rouiba, Bentalha, Baraki, El Kettani, Bab E-Oued, Alger, Zéralda et Mahelma.

Pour rappel les Établissements Arts et Culture ont procédé à l'ouverture de vingt médiathèques, qui seraient déjà opérationnelles, a-t-on appris dans le communiqué transmis à notre rédaction. Le même communiqué explique, à cet égard, qu'il a été constitué un réseau couvrant le périmètre algérois afin de répondre aux besoins culturels des différentes franges de la population de la banlieue de la capitale algéroise. Cette perspective consiste donc à don-

ner la « nourriture » de l'esprit aux férus de lecture, de même que permettre l'initiation et la formation aux systèmes d'information et de communication modernes et traditionnels. À ce propos les organisateurs soutiennent, dans leur communiqué, que « l'Établissement Arts et Culture s'est attelé, dernièrement, à réexploiter et redynamiser ces structures, à l'effet de leur assurer un potentiel d'attrait optimal au bénéfice de tous et de la jeunesse en particulier ». Afin de réhabiliter et accroître la tradition de lecture publique et la revalorisation du livre à travers sa combinaison avec les systèmes d'information moderne et le développement de l'éveil culturel, chez l'enfant surtout, et ainsi contrebalancer l'influence des nouvelles technologies, l'Établissement Arts et Culture a accentué, de ce fait, leur réorganisation et reconversion en bibliothèques multimédia. Le programme de ces institutions culturelles lancées récemment est axé autour d'un thème éducatif dédié à la génération internaute. De plus et afin de permettre de redonner sa place au livre et à la lecture l'Établissement Arts et Culture a procédé à la diversification de leur lieu d'implantation et des projets mis en œuvre par ces structures et qui constituent une richesse d'une grande valeur culturelle. Cela traduit également la volonté de diver-



sification et d'équilibrage territorial. Ce travail de longue haleine est également ponctué de stages de formation, de dialogue et de concertation pour parvenir à une totale adhésion et concrétisation de cette expérience positive et constructive.

Enfin, pour mieux mettre en valeur leur noble mission, les Établissements Arts et Culture de la wilaya d'Alger ont élaboré, dans le cadre de ces portes ouvertes, un programme riche et varié au niveau des bibliothèques multimédia, lesquelles seront ouvertes de 9h à 17h tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi. Cela va sans dire que cette initiative ne manquera pas de réjouir petits et grands, du moins tous ceux qui pensent encore que la culture est aussi importante que la santé ou d'autres secteurs sensibles.

D. B.

## PUBLICATIONS

# Réédition de l'Histoire de Constantine

Le site de la ville de Constantine était déjà habité du temps du prophète Abraham et des communautés de Sodome et Gomorrhe, selon un ouvrage sur l'histoire de cette ville, écrit au 19e siècle par Ahmed Ben Mebarek Belattar et présenté dans une conférence animée par Dr Abdallah Hammadi.

Cet ouvrage vient d'être réédité par la Direction de wilaya de la Culture sur proposition du Dr Hammadi, connu comme étant un grand poète et un brillant universitaire, auteur de plusieurs ouvrages en littérature et en histoire, qui a consacré une longue préface à l'ouvrage de Belattar.

Le livre sur l'histoire de Constantine "revêt une grande importance, du fait que son auteur, grand érudit de son époque, qui a vécu entre 1790 et 1870, avait à la fois connu la période ottomane et celle des débuts de la colonisation française", a indiqué Dr Hammadi, dans une conférence donnée lundi soir à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa. L'auteur de cet ouvrage intitulé Histoire de la ville de Constantine "n'a pas beaucoup versé dans les mythes comme l'ont fait bien d'autres auteurs avant lui, mais s'est basé sur une démarche assez scientifique par rapport à son époque", selon Dr Hammadi.

Ahmed Ben Mebarek Belattar, érudit originaire d'une famille de Mila, né et adopté par Constantine où il a poursuivi des études dans différentes écoles et zaouias avant de



compléter son instruction à l'université d'El Zitouna à Tunis, a rapporté, entre autres faits sur l'histoire de Constantine, qu'elle a fait l'objet de plus de 80 tentatives d'occupation, sans jamais être prise directement et par la force, y compris lors de la dernière occupation par l'armée française qui n'a pu y entrer que suite à une trahison. L'ouvrage rapporte également, d'après Abdallah Hammadi, que le sultan Merinide, Abou Innane el Merini, avait assiégé la ville pendant 9 mois durant lesquels il s'était juré de ne repartir qu'après l'avoir mise à sac.

Ce siège qui fut une grande épreuve pour les habitants, réduits, après avoir épuisé toutes leurs réserves de vivres, à se nourrir d'animaux non comestibles, s'est néanmoins soldé par une solution négociée par les sages de la ville notamment le marabout Sidi-Ali Ben Makhoulouf, un saint qui était vénéré à l'époque dans la ville du Vieux Rocher et dont le mausolée qui était implanté à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville,

fut transformé par l'occupation française, immédiatement après la prise de Constantine, en écurie avant de servir d'assiette pour le siège de la mairie.

Le livre de Belattar fait également mention du fait que Constantine, à l'instar de toutes les villes mythiques comme Troie et d'autres, avait un talisman qui la protégeait des ennemis et, plus véridique encore, une tour de surveillance qui veillait à sa sécurité. Cette tour qui portait le nom de "Assous", qui était implantée selon toute vraisemblance sur le pic de Sidi Slimane, sur les monts Chettaba, à quelque 1.000 m d'altitude, était tellement haute que sa lumière était visible depuis la ville de Béjaïa, selon une légende de l'époque. Abdallah Hammadi qui a affirmé avoir effectué une visite sur les lieux, rapporte que les habitants de cette localité continuent de parler d'une "soumaâ" qui aurait été détruite par le général Benaïssa d'Ahmed Bey sur l'ordre de ce dernier qui ne voulait pas que cette tour servît à l'armée d'occupation. Ahmed Belattar qui avait vécu 40 années de sa vie sous la période ottomane et 40 autres sous occupation française, donne également dans ce livre un grand nombre d'informations sur la vie sociale de Constantine.

APS

## RÉCUPÉRATION DES SALLES DE CINÉMA DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### L'échec

### d'une démarche

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a reconnu l'échec de la démarche de son département ministériel à récupérer les salles de cinéma relevant des collectivités locales et des communes, selon le journal *El Khabar*. Invitée de la rubrique *Petit-déjeuner*, parue dans l'édition de mardi du quotidien arabeophone, Mme Toumi a déploré le fait que plus de 70% des salles obscures dépendent des collectivités locales et des communes, dont la grande majorité (99%) demeurent, selon elle, fermées. La ministre a toutefois affirmé sa détermination à continuer à œuvrer pour la récupération de ces salles de cinéma car il s'agit, a-t-elle dit, d'une question d'intérêt général. Mme Toumi a estimé que cette situation causait un déficit pour la culture et l'économie car des salles de cinéma opérationnelles "contribuent à la création d'emplois et génèrent une taxe (d'exploitation) au profit de la commune". La ministre a également encouragé l'investissement du secteur privé dans le cinéma, rappelant que le ministère a proposé dans la loi de finance 2009 des privilèges fiscaux pour chaque investisseur dans ce domaine. Elle a aussi évoqué les décrets exécutifs sur la gestion et l'exploitation des salles de cinéma en cours de préparation depuis l'adoption par les deux chambres du Parlement de la loi sur le cinéma en janvier 2011. Dans diverses déclarations à la presse, Mme Toumi, avait insisté sur la nécessité d'affecter les salles de cinéma au ministère de la Culture, "pas pour les gérer mais surtout pour pouvoir mettre un budget pour les rénover, les réhabiliter et pour mettre en place des mécanismes d'encadrement et de contrôle adéquats". Le réseau national des salles obscures comportait 318 unités, entre salles exploitées et autres fermées, dont 232 salles (73%) relevant des collectivités locales et des communes, 40 salles du secteur de la culture (16%) et 26 appartenant à des particuliers.

## JOURNÉES THÉÂTRALES À ORAN

### Présentation de trois nouvelles productions

Trois nouvelles pièces seront présentées pour la première fois aux journées théâtrales d'Oran prévues du 21 au 24 décembre au conservatoire de musique Ahmed-Wahby, apprend-on des organisateurs. Les représentations Alzheimer et Zaouadj asri (mariage moderne) et Djennet Medjnoun (paradis d'un fou), réalisées et écrites par le dramaturge Belfadel Sidi Mohamed, sont des œuvres artistiques produites durant l'année en cours par l'association culturelle "El Amel", selon la même source. Une pléiade d'artistes diplômés (promotion 2011) de l'École technologique de théâtre d'Oran relevant de l'Association jouent dans les deux premières pièces. La troisième est un monologue interprété par Fella Bilal, âgé de 15 ans, qui a été formé par la susdite École de théâtre. En plus de ces représentations, les passionnés du quatrième art seront au rendez-vous avec la représentation "Café théâtre", réalisée et écrite par le dramaturge Mohamed Mihoubi et interprétée par des diplômés de la même École (promotion 2009). Le programme de cette manifestation des journées théâtrales, organisées à l'occasion du 35e anniversaire de la fondation de l'association culturelle "El Amel", comporte une projection-vidéo de plusieurs pièces de théâtre, dont *Allo Rais* et *Algérien et fier* produites par la même association. L'association culturelle "El Amel" œuvre à enrichir la scène culturelle à Oran et à contribuer au développement du quatrième art par la production et la formation. Elle dispose d'une école ouverte en 1989 ayant formé 800 jeunes et enfants.

APS



# ACCUSÉ

## levez-vous !



ESCROQUERIE

## Une naïveté spectaculaire

*Malek, 28 ans, après avoir déposé deux autres C.-V auprès de deux grandes entreprises, entra dans un café pour se reposer et essayer de réfléchir.*

**C**est alors qu'apparaît un homme d'une quarantaine d'années qui lui demanda s'il pouvait s'asseoir à la même table que lui.

- Oui, oui, bien sûr... installez-vous ; il n'y a pas de problème.

- Merci.

L'homme était plutôt bien habillé. Et il devait avoir beaucoup d'argent aussi, se dit Malek en regardant les deux croissants, la tasse de café et la petite bouteille de jus qu'il avait déposés devant lui.

- Tu veux un croissant jeune homme ? lui demanda soudain l'inconnu qui avait dû surprendre son regard se posant sur ses deux croissants.

- Non, non, merci...

Mais l'autre s'était déjà levé, s'était approché du comptoir et avait pris deux croissants et deux petits pains au chocolat qu'il déposa sur la table près de la tasse de café de Malek. Et comme celle-ci était presque vide, il commanda une autre tasse.

- Oh ! Non... merci... mon frère... pourquoi vous donnez-vous toute cette peine ?

- Je ne peux pas supporter de voir un jeune homme qui, en guise de petit-déjeuner matinal se contente de ces deux poisons que sont la cigarette et le café... Et qu'allez-vous prendre après avoir mangé tout cela ?

- Rien, merci...

- D'accord, je vais commander à votre place...

Il leva la main et demanda au jeune serveur de ramener un jus d'orange et un jus d'abricot.

Malek ayant compris qu'il était inutile de protester face à cette débauche de générosité, décida de laisser faire. De toutes les manières, l'autre n'avait pas tort... Il avait faim. Le café et la cigarette devaient juste lui donner une sensation de satiété.

- Allez, jeune homme, ne soyez pas timide et ne vous laissez pas gagner par des soup-



çons malveillants. J'ai été jeune moi aussi et j'ai connu le chômage... vous êtes au chômage n'est-ce pas ?

- Oui... depuis quatre ans... j'ai fait des études supérieures pour rien...

- Mais pourquoi s'obstiner à chercher un emploi ? Pourquoi ne te rapproches-tu pas de l'Ansej ?

- Oh ! J'y ai pensé... mais je n'ai jamais supporté la paperasse et il paraît qu'il faut une montagne de papiers...

- Je sais... Mais si tu veux je peux m'en occuper. Tu me ramènes un petit dossier et je m'occupe de tout. Tu continues si tu veux à chercher du travail jusqu'au jour où je t'appellerai pour te dire que je t'ai obtenu un crédit pour lancer ton projet... Tu as un projet en tête ?

- Euh... non.

- Crée une boulangerie... une boulangerie

c'est juste un gros four et des bénéfices à gogo. Et même si tu ne t'y connais pas ce n'est pas la mer à boire... Tu es d'accord ?

- Euh... je... euh... oui... pourquoi ?

- Ne t'inquiète pas, j'ai des amis bien placés. Ton dossier passera comme une lettre à la poste... Il te suffira de me ramener un certificat de résidence, un extrait de naissance et une photocopie de ta carte d'identité.

- C'est tout ?

- Oui, c'est tout. Les autres on leur demande une tonne de papiers parce que ce sont des inconnus et on veut avoir sur eux le maximum d'informations. Mais toi, je te connais... tu es si sympathique que j'ai l'impression de te connaître depuis des années. Allez prends mon numéro de téléphone, donne-moi le tien, et ramène-moi les papiers que je t'ai demandés.

Le lendemain, Malek remit les papiers en

question à l'inconnu qui lui dit :

- Sois un peu patient... un à deux mois... C'est moi qui t'appellerai... Tu as enregistré mon numéro de téléphone sur ton portable, tu as mon nom et mon prénom ; il te reste juste à t'armer un peu de patience.

L'homme était si sûr de lui quant à l'aboutissement du projet que Malek, dès qu'il eut pris congé de lui, se mit à la recherche d'entreprises vendant du matériel de boulangerie. Pendant quinze jours, il accumula toute une documentation relative aux prix des fours, leurs fonctions et leurs options...

Deux mois s'écoulèrent. Comme l'inconnu bienfaiteur ne l'avait toujours pas contacté, Malek lui téléphona et un enregistrement lui répondit : « *Le numéro de téléphone que vous avez demandé n'est plus en service* ». Il se dit qu'on avait dû lui voler son téléphone et il en avait profité pour changer de numéro.

Six mois s'étaient écoulés et Malek se dit qu'il fallait oublier l'inconnu à qui il avait dû arriver quelque chose... De nos jours les accidents sont vite arrivés et ce sont toujours les bons qui s'en vont, se dit-il encore.

Une année plus tard, en novembre dernier, Malek reçoit une convocation du tribunal d'Alger. Il s'y rend et se retrouve en face d'un procureur qui lui apprend qu'il est accusé d'avoir fait entrer du port un container d'une valeur de plusieurs milliards de centimes sans s'être acquitté des droits et taxes et y afférents.

- Moi, chômeur depuis cinq ans, qui n'ai même pas de quoi acheter une cigarette, j'ai fait sortir un container du port ?

C'est alors qu'il se rappela la photocopie de sa carte d'identité, son extrait de naissance et son certificat de résidence qu'il avait remis à l'inconnu.

Le procureur lui fit comprendre que si ce qu'il disait était vrai, il s'était fait croyablement escroquer et que cela ne l'empêcherait pas d'être jugé.

Il y a une semaine, Malek, le chômeur, s'était retrouvé au box des accusés, soupçonné d'être milliardaire et importateur véreux ayant introduit frauduleusement un container de marchandises d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dinars.

Une année de prison a été requise contre lui.

K. A.

CHANTAGE

## Diabolique Internet ! (3<sup>e</sup> partie et fin)

Résumé :

*Nawal fait la connaissance d'un jeune homme par le biais d'Internet. Ils sont liés par une amitié que la jeune fille de 28 ans juge profonde. Après une relation de quelques mois, la jeune fille est terrifiée par ce que le jeune homme lui montre via le Net.*

Ce que Nawal avait vu dépassait tout ce qu'elle avait imaginé en matière d'horreur. Elle s'était vue dans sa chambre en train de s'habiller et de se déshabiller !

- Mais Nadir... C... co... comment as-tu fait pour obtenir ces images ?

- Moi, je n'ai rien fait ... Je me suis connecté à ton adresse et j'ai trouvé ta webcam allumée... Apparemment tu ignores tout de son fonctionnement malgré mes explications... Dès que tu allumes ton micro, elle se déclenche. Tu

penses qu'elle est éteinte alors qu'elle est allumée et qu'elle filme tout.

- Oh ! Mon Dieu !

- Et je n'ai mis en ligne que quelques scènes... j'en ai des centaines et des centaines de dizaines de minutes. Et des meilleures, crois-moi !

- Il faut les détruire, Nadir... s'il te plaît...

- D'accord mais d'abord on va conclure un marché... Tu me donnes de l'argent et je détruis la vidéo que tu viens de voir...

- De l'argent ? Tu me fais du chantage... Mais tu plaisantes, Nadir... Et qu'est-ce que tu fais de notre amour ?

L'autre éclata de rire :

- L'amour ? Tu te crois dans un mousselsel ? Le seul amour qui tienne la route est celui de l'argent.

C'est ainsi que Nawal s'était mise à remettre de l'argent au

jeune homme dont elle se croyait aimée. Elle lui donna d'abord 30.000 DA ; ensuite 40.000DA et à chaque qu'il faisait disparaître une vidéo, il lui en montrait une autre. Elle prit alors son courage à deux mains et déposa plainte contre lui.

Il fut arrêté au beau milieu de la Grande-Poste alors qu'il était train de prendre des relevés topographiques.

Quelques instants après son arrestation, les policiers constatèrent que le permis de conduire qu'il leur avait présenté comme pièce d'identité était falsifiée.

Il y a quelques jours, Nadir a été jugé au tribunal de Sidi M'hamed où 18 mois de prison ferme ont été requis contre lui.

Nawal a finalement compris qu'Internet, utilisé à mauvais escient pouvait s'avérer diabolique.

K. A.

# Kristen Stewart s'éclate à Loft Studios sans Robert Pattinson

Kristen Stewart en a fini avec le tournage de « Blanche-Neige et le Chasseur », son dernier projet, dont les ultimes scènes ont été tournées ce week-end, celles du combat opposant Blanche-Neige à la méchante reine, campée par Charlize Theron. Et avec cette fin de tournage, il fallait bien la fête ! Une soirée somptueuse s'était en effet déroulée dimanche soir à « Loft Studios » à Londres, en présence de l'équipe du film. Alors que tout le monde attendait la venue du petit ami de l'actrice américaine, Robert Pattinson, ce dernier n'a malheureusement pas daigné montrer le bout de son nez. Un indiscret, présent à cet événement, a confirmé l'absence du héros de « Twilight » via sa page Twitter. « Kristen était en jeans et en Converse. Elle était entourée par 9 personnes. Nous n'avons pas vu son petit ami anglais », fait-il savoir. Cela n'a pas empêché Kristen Stewart de s'éclater. Il faut dire que la production n'a pas lésiné sur les moyens. « De la neige artificielle, des faux arbres rappelant le décor de Blanche-Neige, des miroirs sur le mur, la soirée était magique », précise-t-il.

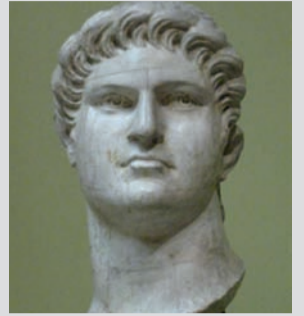


## LE CARNET DU MIDI

### 37 «L'IMPÉRATEUR»

Néron, né ce jour, est le cinquième et dernier empereur romain de la dynastie julio-claudienne ; il régna de 54 à 68.

Néron accède au trône le 13 octobre 54, à la mort de son grand oncle et père adoptif Claude (Claudius), empereur de Rome. En 66, il ajouta le titre Imperator à son nom. Il fut dépossédé de son pouvoir en 68 et se suicida assisté de son scribe Epaphroditos. Certains historiens débattent de la folie, réelle ou mise en scène, de Néron. Lucius aurait attiré l'attention de son oncle peu après sa naissance, sa mère Agrippine ayant demandé à son frère de choisir le nom de l'enfant, ce qui aurait été un geste de faveur et aurait marqué l'enfant comme un possible héritier de son oncle, mais Caligula ne donna à son neveu que le nom de Claude, sous-entendant qu'il avait peu de chances de devenir un empereur, comme Claude. Début 50, le Sénat romain offrit à Agrippine le titre honorifique d'Augusta, que Livia (14-29) avait été la seule à porter avant elle. Le 25 février 50, Lucius fut officiellement adopté par Claude sous le nom de Nero Claudius Caesar Drusus. Néron était plus âgé que Britannicus, son frère adoptif, et cette adoption fit de lui l'héritier officiel du trône. Claude mourut empoisonné le 13 octobre 54 et Néron fut rapidement nommé empereur à sa place. Il n'avait que 17 ans. Après quelques années de règne, il fait exécuter des membres de sa famille, dont sa mère. On lui prête également l'incendie de Rome pour immortaliser son nom en renommant Rome Neropolis. Le Sénat démit Néron. Apprenant que les sénateurs allaient lui imposer le supplice des parricides, il fut contraint au suicide. Abandonné de tous, il se réfugia dans la maison de campagne de Phaon, son fidèle affranchi, et se poignarda à la gorge le 9 juin 68.



### 1832 UN GRAND MAÎTRE D'ŒUVRE



Alexandre Gustave Eiffel, né Bönickhausen ce jour à Dijon, est un ingénieur et un industriel français qui a participé, notamment, à la construction de la statue de la Liberté à New York et de la tour Eiffel à Paris. Entré à l'école polytechnique, il y effectue ses études d'ingénieur et en obtient le diplôme. Le talent de l'ingénieur centralien, sa vivacité à saisir toute nouvelle idée ou projet, mais aussi sa grande capacité à s'entourer de brillants collaborateurs contribuent au succès de la société Eiffel. Gustave Eiffel est surtout connu pour la tour Eiffel, construite en 1887-1889 pour l'Exposition universelle de 1889 à Paris, ville dont elle est devenue le symbole. En France, après la défaite de Sedan et la perte de l'Alsace-Lorraine, la République naissante et encore fragile a besoin pour marquer le centenaire de la Révolution de 1789 d'un coup d'éclat. Dès 1878, le gouvernement de Jules Ferry envisage l'organisation d'une grande Exposition universelle dont l'inauguration est fixée au 5 mai 1889. Il signe une convention avec le gouvernement, le 8 janvier 1887. Cet acte en précise le financement et l'emplacement, en bord de Seine — dans l'axe du pont d'Iéna — autrement dit au centre de la capitale. Eiffel, qui a respecté les délais impartis, reçoit la Légion d'honneur (distinction rare à l'époque). A partir du 15 mai suivant, le monument est ouvert au public qui se déclare émerveillé non seulement par la vue mais aussi par les ascenseurs hydrauliques «ultra rapides» et tout à fait novateurs. Et, en moins de six mois, jusqu'à la clôture de l'Exposition universelle, le 6 novembre suivant, la tour recevra deux millions de visiteurs. C'est l'absolu succès, à la mesure des polémiques suscitées auparavant. Citons quelques extraits de la presse d'alors : « A peine finie, la tour s'écroulera et tuera des milliers de Parisiens. » « Arrivés au sommet, les visiteurs seront asphyxiés. » « Le tout s'enfoncera sous terre créant un véritable cataclysme. » Qu'importe, 1889 sera pour Eiffel l'année du triomphe et l'apogée de sa double carrière d'ingénieur et d'entrepreneur. Innocent mais profondément blessé par l'affaire de Panama, Gustave Eiffel se retire alors des affaires pour se consacrer à ses travaux scientifiques de météorologie et d'aérodynamisme. Il s'occupe également de la pérennité de «sa Tour». La visite en est boudée par le public qui se presse de nouveau à Paris pour l'Exposition de 1900. La tour Eiffel est passée de mode. Il lui préfère le tout nouveau métropolitain dû à un autre ingénieur Fulgence Bienvenüe. Gustave Eiffel décède le 27 décembre 1923.

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1809 Napoléon divorce d'avec Joséphine pour raison d'Etat

L'empereur Napoléon Ier divorce de Joséphine, épousée 13 ans plus tôt, pour raison d'Etat. Le 2 avril 1810, il épousera, à 40 ans, Marie-Louise, 18 ans, fille de l'empereur d'Autriche François Ier et petite-nièce de la reine Marie-Antoinette. Napoléon Ier voit dans ce remariage une ardente nécessité : obtenir l'héritier que Joséphine, la première impératrice, ne lui a pas donné et unir sa dynastie naissante aux familles régnantes d'Europe.



### 1961 Adolf Eichmann condamné pour crime de guerre



Adolf Eichmann, chargé en 1941 par le régime nazi de la «solution finale» visant à éliminer les Juifs, est condamné à être pendu pour crimes de guerre. En mai 1960, l'ex-colonel SS avait été enlevé en Argentine et amené à Jérusalem pour y être jugé.

### 1964 Le drapeau à la feuille d'érable pour le Canada

Le Premier ministre libéral du Canada, Lester B. Pearson, propose un drapeau unifolié à la feuille d'érable pour remplacer la Red Ensign de la marine britannique assortie des armoiries du Canada, et la Chambre des communes approuve l'adoption de ce nouveau drapeau canadien. Sur le nouveau drapeau, on retrouve une feuille d'érable rouge sur fond blanc, entre deux bandes rouges. Le nouveau drapeau national offre l'avantage pour la minorité francophone du pays de ne plus rappeler l'occupation britannique. Il sera adopté par la Chambre des Communes d'Ottawa le 15 décembre 1964.



### 1969 Spectacle "Peace for christmas" pour l'Unicef

Le groupe Plastic Ono Band, mené par John Lennon et Yoko Ono, donne son seul et unique spectacle en carrière pour amasser des fonds pour l'Unicef. Participent aussi au concert : Eric Clapton, George Harrison, Keith Moon et autres.



### 1981 Jose Perez de Cuellar élu secrétaire général des Nations unies

Le diplomate péruvien Jose Perez de Cuellar est élu Secrétaire général des Nations unies en remplacement de Kurt Waldheim.

### 1989 Retour à la démocratie pour le Chili

Des dizaines de milliers d'habitants de Santiago fêtent le retour de la démocratie, brandissant des drapeaux, chantant et célébrant à cœur joie, suite à l'élection du premier président civil, après 16 ans de régime militaire au Chili. Le président élu Patricia Aylwin a défait le dictateur Augusto Pinochet lors du scrutin général.



### 2001 La Tour penchée de Pise est moins penchée

La Tour penchée de Pise, partiellement redressée, ouvre ses portes au public pour la première fois depuis près de douze ans. Ce monument avait été fermé en 1990 en raison d'un risque d'effondrement. Construite sur une nappe phréatique, la Tour avait penché dès la construction des premiers étages en 1173 pour s'affaisser encore plus après son achèvement en 1372. Elle retrouve ainsi sa position de 1838.





## Cuisine

### Foie sauce rouge à la marocaine



#### Ingrédients :

500 g de foie de veau ou de bœuf  
4 gousses d'ails hachées  
Sel, poivre  
Cumin  
2 c. à s de vinaigre ou de jus de citron  
6 c. à s de concentré de tomates  
Une poignée de persil et coriandre hachée

Huile d'olive

#### Préparation :

Préparer la marinade. Dans une terrine mélanger les gousses d'ail hachées, le sel, le poivre, le concentré de tomates, le cumin, le persil et la coriandre hachés, le vinaigre et l'huile d'olive.

Couper les tranches de foie en lamelles ou en cubes. Les mettre dans la marinade et laisser reposer une trentaine de minute. Chauffer une poêle avec un tout petit peu d'huile. Faire cuire les lamelles de foie sur feu moyen. Ajuster l'assaisonnement.

### Tarte au citron



#### Ingrédients pour la pâte brisée :

200 g de farine  
100g de beurre  
1 œuf  
60 g de sucre  
1 pincée de sel  
Pour la crème:  
2 œufs  
60 g de sucre  
100 g de poudre d'amandes  
1 citron

#### Garniture :

2 citrons,  
1/4 l d'eau  
200 g de sucre

#### Préparation :

Couper le beurre en morceaux. Dans une terrine mettre la farine en fontaine. Casser l'œuf au centre, puis ajouter le sucre et les morceaux de beurre. Travailler cette pâte à la main et la laisser reposer. Laver les citrons et enlever le zeste d'un et le hacher et presser le jus. Casser les oeufs dans une terrine et ajouter le sucre. Travailler le mélange à la cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange soit mousseux. Ajouter la poudre d'amandes, le jus et le zeste du citron. Aplatir la pâte, beurrer un moule et mettre la pâte. Ajouter la crème et cuire 30 mn à four préchauffé à 180°C. Couper en fines rondelles les citrons et dans une casserole préparer le sirop avec l'eau et le sucre. Laisser cuire 10 mn. Décorer la tarte avec les rondelles de citrons et napper de sirop. Bien laisser la tarte s'imbiber de sirop.

## REMÈDES DE GRAND-MÈRE

# La menthe poivrée en phytothérapie

*Croisement entre la menthe aquatique et la menthe verte, la menthe poivrée a, outre son goût délicieusement parfumé, des vertus calmantes, voire antivirales si on l'utilise sous forme d'huile essentielle.*

*Voici quelques principes d'utilisation.*



#### Pour faciliter la digestion :

Préparez-vous une infusion, après chaque repas, en plongeant une c. à soupe de feuilles dans une tasse d'eau. Attendez une dizaine de minutes avant de boire.

#### Soulager une rhinite :

Versez 4 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée dans un bol d'eau chaude. Penchez-vous au-dessus du bol, la tête recouverte d'une serviette, et inhalez pendant environ un quart d'heure.

#### Maux de tête :

Diluez de l'huile essentielle de menthe poivrée dans la même quantité d'huile végétale (olive ou sésame) et frictionnez-vous les tempes.

#### Jambes lourdes ou douleurs musculaires :

Mélangez une goutte d'huile essentielle de menthe poivrée, une goutte d'huile essentielle de lentisque et une goutte d'huile essentielle de cyprès à trois gouttes d'huile végétale d'arnica. Diluez le tout dans un peu

d'eau tiède et massez les zones douloureuses.

#### Mise en garde :

Attention l'huile essentielle de menthe poivrée doit être utilisée avec précaution. Ne l'utilisez pas pour les enfants, si vous êtes enceinte, si vous allaitez, ou si vous souffrez de calculs biliaires. L'huile essentielle de menthe poivrée étant irritante, ne l'appliquez pas pure sur la peau.

## PLANTATION

### Comment réussir semis et boutures

**F**aire pousser chez vous vos légumes, fleurs et arbustes en les multipliant par semis ou boutures est beaucoup plus économique que de les acheter dans les commerces. Comment s'y prendre pour les réussir et obtenir à moindre coût vos plants préférés ?

#### Les semis :

Les graines déposées en terre germent très rapidement en présence d'eau, en semant chez vous leur croissance sera plus facile. La plupart des plantes peuvent être reproduites avec ce procédé : pour cela vous prendrez un gobelet que vous remplirez de terreau et d'un peu de sable, vous y déposerez vos graines que vous recouvrirez d'un peu de terre.

#### Emplacement des gobelets :

Ensuite vous arroserez très légèrement vos graines et vous recouvrirez votre gobelet avec un couvercle laissant passer la lumière.

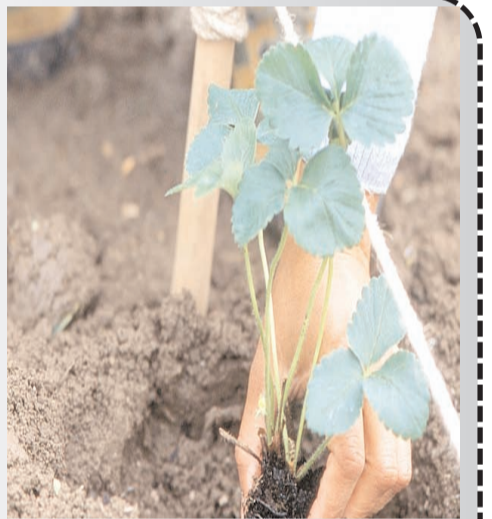
Mettez votre gobelet dans un endroit lumineux mais surtout pas en plein soleil. Lorsque les plants apparaissent et qu'ils deviennent assez grands

#### Comment les transplanter :

Vous devrez les transplanter dans des pots plus grands : un plant dans chaque pot pour qu'ils aient plus de place pour se développer. Les plants devront être placés à l'intérieur pour s'adapter avant de pouvoir être mis en terre.

#### Le bouturage :

Les boutures consistent à reproduire une plante à partir d'une tige, d'une racine ou d'une feuille. Le bouturage d'une plante est à la portée de tous, il suffit de se munir d'un pot et d'y introduire un mélange composé de : 50% de sable et 50% de terreau. Ensuite vous devrez couper une tige de 7 à 10 cm de longueur, supprimer les feuilles et la planter à 3 cm de profondeur dans



vos pots.

#### Emplacement du pot :

Vous devrez mettre votre pot dans un endroit à l'ombre et chaud et arrosez tous les jours votre bouture. Vous devrez ensuite attendre selon la plante choisie de 4 semaines à 5 mois pour voir apparaître les racines.

## Trucs et astuces

### Eloigner un chat des plantes



Afin, d'éviter que nos amis les matous ne saccagent trop notre précieux travail, étalez du papier aluminium autour des plantes et ils partiront ailleurs.

### Multiplier des lauriers roses



Coupez les boutures sur les nouvelles pousses. Ces boutures doivent faire 10 cm et être coupées sous un nœud. Ensuite mettez-les dans de la terre de bruyère pour qu'elles racinent facilement.

### Donner un bon engrais aux plantes d'intérieur



Faites une infusion de thé serré, laissez refroidir et arrosez toutes les plantes avec. Le marc de café est aussi un bon engrais pour les plantes vertes.

### Mélange antiparasites pour plantes



Écrasez deux gousses d'ail dans deux grosses c. d'huile de bain pour bébé. Rajoutez deux cl de liquide vaisselle et un demi-litre d'eau puis vaporisez le mélange sur les plantes.

# De la thérapie génique pour guérir les hémophiles

Des scientifiques britanniques et américains sont parvenus à guérir des patients atteints d'hémophilie de type B grâce à une méthode de thérapie génique. Quatre des six sujets de l'étude vivent depuis plusieurs mois en se passant de leur traitement auparavant indispensable.



## Les vaches n'ont pas de sentiments



Selon des psychologues australiens, l'homme nie toute capacité mentale ou émotionnelle aux animaux destinés à la boucherie... Pourquoi un caniche aurait-il plus de sentiments qu'un agneau ? Votre chat est-il plus intelligent qu'un veau ? Des questions auxquelles des psychologues australiens ont indirectement soumis des étudiants via des tests sur leur perception des pensées des animaux. Selon les résultats de cette étude, publiés dans le Personality and Social Psychology Bulletin, l'homme s'auto-persuade de l'absence de pensée chez les animaux qu'il retrouve dans son assiette. Sans ça, impossible de dévorer un adorable petit agneau ou une vache au regard touchant.

### Pas de sentiments pour la boucherie

Trois tests ont été menés par les psychologues. Le premier démontre que l'on attribue de moindres capacités intellectuelles aux animaux considérés appropriés à la consommation humaine, selon les habitudes culturelles du pays. 71 étudiants devaient noter sur une échelle de 1 à 7 les capacités mentales et sensorielles (ressentir la faim, la peur, le plaisir, la douleur, la colère, avoir une mémoire, etc) de 32 mammifères, oiseaux, poissons ou reptiles. On a ensuite demandé aux étudiants de dire s'ils seraient prêts à manger l'animal en question. Sans surprise, plus les animaux étaient crédités de sentiments, moins le panel était prêt à les mettre dans son assiette.

Le deuxième test a démontré que les mangeurs de viande avaient tendance à nier la souffrance animale lorsqu'on leur rappelle le lien entre la viande et la mort des animaux. 66 carnivores ont observé deux photos : une vache et un mouton dans une prairie. Mais deux versions du questionnaire ont été distribuées, avec des variantes dans les légendes des photos : «Ce mouton/cette vache va passer le reste de sa vie à brouter avec ses congénères» et «Ce mouton/cette vache va être abattu, découpé en morceaux et sera vendu comme viande dans les supermarchés». Le panel d'amateurs de viande devait alors noter de 1 à 7 les capacités mentales des animaux. Encore une fois, l'animal destiné à la boucherie se voyait attribuer de moindres capacités, qu'il s'agisse de la vache ou du mouton.

### Le «paradoxe de la viande»

Enfin, le dernier test a montré que lorsqu'on est sur le point de manger de la viande, le déni est encore plus fort. Les psychologues ont, entre autres, demandé au nouveau panel d'une centaine d'étudiants de noter les capacités d'une vache et d'un mouton de 1 à 7, en leur indiquant que certains allaient ensuite devoir déguster de la viande et d'autres des fruits pour un «test consommateur». Ceux qui se préparaient psychologiquement à manger de la viande ont, bien entendu, attribué des notes inférieures aux animaux que ceux qui allaient croquer dans une pomme. Selon les chercheurs, ces études montrent que manger des animaux ne va pas de soi dans l'esprit humain : le «paradoxe de la viande» s'illustre par le conflit entre le souci du bien-être animal,

la compassion pour les bêtes et les habitudes alimentaires. Les psychologues utiliseront surtout ces résultats pour étudier les constructions mentales qui nous permettent de perpétuer des traditions ou de commettre des actions que nous jugeons immorales si nous ne nous convainquons pas du contraire.

L'hémophilie est une maladie héréditaire qui touche essentiellement les garçons, étant liée au chromosome X. Elle se manifeste par des problèmes de coagulation, dus à un déficit en facteur nécessaire à ce processus. Pour l'hémophilie A, la plus fréquente, il s'agit d'un manque en facteur VIII et pour le type B, plus rare, d'un déficit en facteur IX. Néanmoins, il existe plusieurs degrés de sévérité. Dans la forme modérée de la maladie, les accidents spontanés sont peu fréquents mais des hémorragies peuvent se produire à l'occasion de traumatismes ou après une opération, y compris lors d'une extraction dentaire, rapporte Le Figaro.fr.

Aujourd'hui, l'hémophilie touche un garçon sur 30.000 à la naissance et concerne en France quelque 5.200 malades, dont 2.000 atteints d'une forme sévère. Des personnes qui doivent faire attention au quotidien pour éviter ces accidents et qui sont contraintes de limiter certaines activités. Ajouté à cela, elles sont également soumises à vie à un traitement destiné à leur fournir le facteur manquant. Du moins, c'était le cas jusqu'ici mais de récents travaux tout juste dévoilés suggèrent que les malades pourraient un jour être guéris totalement.

En effet, une équipe anglo-américaine de scientifiques a présenté des

résultats prometteurs au congrès annuel des hématologues américains, à San Diego en Californie. D'après leur étude publiée dans la revue New England Journal of Medicine, ceux-ci sont parvenus à provoquer la production de facteur IX durablement chez six patients atteints d'hémophilie B après une seule administration intraveineuse d'un traitement un peu particulier et basé sur une technique de thérapie génique. "Nous avons remplacé le gène endommagé par un gène qui fonctionne normalement. Nous avons utilisé un virus pour délivrer le gène manquant au foie", a expliqué le Dr Amit Nathwani, du département d'hématologie de l'University College London Cancer Institute cité par le Figaro.

### Un traitement devenu inutile pour quatre des six patients

Bien que deux patients aient développé une réaction hépatique temporaire au virus AAV8, quatre des six malades ont pu, après l'injection, se passer complètement de l'administration pluri-hebdomadaire de facteur IX dont ils avaient auparavant besoin. Pour les deux autres, le traitement s'est avéré toujours nécessaire mais a pu être espacé. "Je me suis coupé en me rasant et ça s'est arrêté de saigner", s'est émerveillé Sebastian, un

Anglais qui a bénéficié du traitement. Mieux encore : un patient a pu effectuer un semi-marathon sans prendre de précaution particulière tandis qu'un autre a pu jouer au foot, un sport habituellement à éviter quand on est hémophile.

"C'est une avancée majeure dans ce domaine", relève le Dr Katherine Ponder, spécialiste américaine de l'hémophilie, dans un éditorial de la revue médicale où sont publiés les travaux. Malgré ses résultats prometteurs, des essais sont encore nécessaires pour s'assurer de la sécurité du traitement. Le Dr Thierry Lambert, responsable du centre de référence pour le traitement des hémophiles de l'hôpital Bicêtre à Paris souligne ainsi cité par le Figaro : "Ces résultats sont très encourageants, sous réserve d'une étude à plus large échelle. Le point crucial est celui de la sécurité, à court terme avec le risque hépatique lié au vecteur ; à long terme avec le risque propre de la thérapie génique, encore mal connu."

Mais les chercheurs restent confiants : "Ce traitement a le potentiel pour révolutionner la vie des patients. Ce traitement a le potentiel pour révolutionner le traitement de l'hémophilie", commente le Dr Nathwani avant de préciser qu'il "faudra cinq à dix ans de plus pour que le traitement soit disponible.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### LA BOUSSOLE

Date : Il y a environ 3.000 ans Lieu : Chine

Quoi de plus pratique qu'une boussole en forêt ? Habituellement, une boussole sert à indiquer le Nord, mais il y a 3.000 ans, pour des questions religieuses, elle indiquait le Sud. Vers l'an 1000, les Chinois décident de l'adapter pour la navigation afin de ne pas perdre le cap. Le mot boussole vient de l'italien «bussola» pour petite boîte.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h19
Dohr	12h42
Asr	15h14
Maghreb	17h32
Icha	18h60

**OFFRE D'EMPLOI**  
Midi Libre recrute correcteur de presse **confirmé**, pour la brigade de bouclage. **Expérience exigée.**  
Se présenter au siège du journal de 14h à 15h.

## POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE La FAO plaide pour un élevage intensif



**La consommation de viande devrait augmenter de près de 73% d'ici à 2050 et la consommation de produits laitiers de 58% par rapport à leurs niveaux respectifs actuels, a constaté mercredi la FAO dans un rapport, plaidant pour un système intensif d'élevage pour assurer la sécurité alimentaire dans le monde.**

« La croissance démographique et l'augmentation des revenus alimentent, en effet, la tendance vers une plus grande consommation par habitant de protéines animales dans les pays en déve-

loppement », a estimé la FAO, dans un rapport intitulé : L'élevage dans le monde en 2011 : contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire.

« Une grande partie de la demande future sur les produits de l'élevage, notamment dans les villes du monde en plein essor et où se concentre la croissance démographique, sera couverte par les grands élevages intensifs », selon le rapport.

Seule préoccupation, selon le rapport, les systèmes intensifs ont un impact négatif sur l'environnement, « notamment la pollution des eaux souterraines et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que leur potentiel à agir comme des incubateurs de maladies ».

C'est pourquoi, les experts préconisent de recourir à « la production intensive plus bénigne pour l'environnement », en réduisant « le niveau de pollution générée par les déchets et les gaz à effet de serre, l'apport d'eau et de grains requis pour produire une unité de protéines animales », et en recyclant « les dérivés de l'industrie agroalimentaire au travers des populations de bétail ».

Abordant la relation élevage et sécurité alimentaire, les experts de la FAO ont indiqué que « les produits de l'élevage fournissent aujourd'hui 12,9% des calories consommées dans le monde et 20,3% dans les pays développés ».

« La consommation moyenne de protéines animales en Afrique est inférieure au quart de celle observée dans les Amériques, en Europe et en Océanie, et représente seulement 17 % du niveau de consommation recommandé pour toutes les protéines », a révélé le rapport de la FAO.

## Très Libre



TIZI-OUZOU, AFFAIRE DES ATTENTATS À LA VOITURE PIÉGÉE

## Le procès des 13 terroristes reporté

Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a décidé le report du procès d'un groupe terroriste, composé de treize membres, accusés dans plusieurs affaires d'attentat à la voiture piégée contre des immeubles publics, perpétrés dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Boumerdès, a rapporté l'APS. Le report du procès, au 25 décembre prochain, a été motivé par le tribunal par l'absence au box des accusés des deux principaux accusés. Selon l'arrêt de renvoi, ce groupe terroriste, activant dans les wilayas

de Tizi-Ouzou et Boumerdès, s'est rendu coupable de plusieurs actes criminels commis à l'aide de voitures piégées, dont notamment un attentat perpétré, en février 2007, contre le siège de la Sûreté de daïra de Mekla, ayant coûté la vie à un policier et causé des blessures à un autre. Un autre attentat contre un célibatium de la Brigade mobile de Draâ Ben-Khedda, commis simultanément avec le premier et selon le même mode opératoire de véhicule piégé actionné à distance, avait fait 22 blessés.

A. B.